PROVINCE DE LIEGE
Arrondissement de Verviers
Commune de SPA

RAPPORT COMMUNAL

2021

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES 4
LE MOT DU COMITÉ DE DIRECTION 4
SYNTHESE DU BUDGET 2022 6
0. GENERALITES 6
1. BUDGET ORDINAIRE 6
A. EXERCICES ANTERIEURS 6
B. DEPENSES DE PERSONNEL 7
C. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 8
D. DEPENSES DE TRANSFERT 8
E. DEPENSES DE DETTE 10
F. RECETTES DE PRESTATIONS 11
G. RECETTES DE TRANSFERT 12
H. RECETTES DE DETTE 13
I. IMPACT COVID-19 13
2. BUDGET EXTRAORDINAIRE 14
A. BONI DU SERVICE EXTRAORDINAIRE 14
B. BALISE D'EMPRUNTS 14
C. FONDS DE RESERVE EXTRAORDINAIRE 14
D. INONDATIONS 2021 14
E. RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 15
NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2022 20
SYNTHESE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION 22
I. GENERALITES 22
II. ASSURANCES 23
III. POPULATION/ETAT CIVIL/PERMIS DE CONDUIRE/CASIERS JUDICIAIRES/ETRANGERS 24
IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE 25
V. JEUNESSE – TOURISME – SPORTS – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – DYNAMISATION COMMERCIALE 27
A. JEUNESSE 27
B. TOURISME 27
C. SPORTS 27
D. COMMUNICATION 28
E. JUMELAGES 29
F. VIE ASSOCIATIVE 29
G. EMPLOI 29
H. CLASSES MOYENNES 29
I. CULTURE 30
J. DYNAMISATION LOCALE 30
VI. ENSEIGNEMENT (ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021) 31
A. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 31
B. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 32
VII. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) 37
VIII. DÉPARTEMENTS TRAVAUX ET CADRE DE VIE 38
A. ETAT DES MARCHÉS ENTRE LE 1ER OCTOBRE 2020 ET LE 30 SEPTEMBRE 2021 38
B. DOSSIER UNESCO 40
C. URBANISME 40
D. CIMETIÈRES 41

E. LOGEMENT **41**
F. ENERGIE **41**
G. ENVIRONNEMENT **42**
H. MOBILITÉ **44**
IX. INFORMATIQUE **45**
A. Hôtel de Ville **45**
B. Crèche communale **46**
C. Bibliothèque **46**
D. Ecole de Creppe et de Nivezé **47**
E. Académie **47**
F. Accueil Extra-Scolaire **47**
X. PERSONNEL **48**

PRÉLIMINAIRES

En vertu de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le projet de budget est accompagné d'un rapport. Ce rapport

- est introduit par le mot du Comité de Direction,
- comporte une synthèse du projet de budget de l'exercice 2022,
- définit la politique générale et financière de la commune pour le même exercice,
- synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune pour la période allant du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

LE MOT DU COMITÉ DE DIRECTION

Voici quelques faits marquants vécus par l'administration communale de Spa pendant la période de référence, soit du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021, dont certains sont développés davantage dans les pages suivantes.

1. **COVID**. La période de référence a été marquée par les différentes « vagues », avec dès lors divers relâchements ou renforcements des mesures sanitaires, autant pour les membres du personnel que pour les citoyens.
   À noter que la crèche, qui en dehors des congés annuels est toujours restée ouverte depuis le début de la pandémie, a dû fermer certains groupes de bébés à différents moments à cause de cas positifs.

2. **Mobilité**. Une nouvelle fonction a été pourvue à partir du 2 février 2021: un gestionnaire de voirie, qui deviendra conseiller en mobilité après réussite de la formation idoine, actuellement suivie. Cet agent, Grégory CHARLIER, s'occupe de toutes les autorisations de voirie, à court ou à long terme, qui étaient dispersées dans plusieurs services (arrêtés de police, terrasses, règlements complémentaires de circulation, …) et traite tout dossier relatif à la mobilité.

3. **Affaires générales**. L'ancien chef de bureau Sébastien BROOS étant devenu directeur général du CPAS de Spa, le fonctionnement du département des affaires générales a été fortement modifié. Depuis le 1er mars 2021, il est géré par Nadège CHARLIER, qui était jusqu'alors chef du service du Personnel. Pour remplacer numériquement Sébastien BROOS, il a été décidé de créer une nouvelle fonction : Valérie SCHMITZ a été recrutée comme juriste à partir du 6 mai 2021.

4. **Synergie avec Theux**. A partir du 3 mars, Édouard DE PONTHIER, qui travaillait à temps plein pour la Ville de Spa, a presté un mi-temps chez nous et un mi-temps à Spa comme coordinateur PLANU (planification d'urgence).

5. **Travaux au 1er étage de l'Hôtel de Ville**. Ces travaux, effectués essentiellement par la main-d'œuvre communale, ont permis aux agents du service Urbanisme-Logement de travailler dans des conditions nettement meilleures à partir de décembre 2020, par exemple au niveau de l'acoustique.
   Ils ont également permis de créer une nouvelle salle de réunion avec toutes les commodités d'usage, d'une capacité de 10 à 12 personnes en période normale.

6. **Synergie avec Stoumont et Jalhay**. Dans le cadre du « Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat », Estelle FABRY a été recrutée conjointement avec les communes de Stoumont et de Jalhay à partir du 1er juin.

7. **Inondations**. Les 14 et 15 juillet, d'intenses précipitations se sont abattues sur Spa.
   a. Les services communaux *stricto sensu* ont été très peu impactés.
   b. Une cellule de crise a été mise en place ces deux jours-là (en ce compris pendant la nuit), avec permanence téléphonique continue.
   c. Plusieurs membres du personnel ont interrompu leurs congés pour soutenir les équipes présentes.

d. D'innombrables interventions ont eu lieu dès le matin du 14 juillet, permettant d'atténuer les dégâts, ou de les résoudre aussi vite que possible.
e. Une fois les dégâts principaux résolus à Spa, les équipes techniques sont allées régulièrement aider la commune de Theux pendant plusieurs semaines.

8. **Travaux au 2e étage de l'Hôtel de Ville**. Eux aussi réalisés en grande partie par la main-d'œuvre communale, et terminés pendant les grandes vacances, ces travaux ont permis aux agents du département des Travaux, qui étaient disséminés à plusieurs endroits de l'Hôtel de Ville, de se regrouper dans des bureaux voisins, de gagner de l'espace et d'améliorer leurs conditions de travail.

9. **Reconnaissance UNESCO**. Le 24 juillet, l'excellente nouvelle pressentie depuis plusieurs semaines est devenue officielle: les « Grandes villes d'eaux d'Europe » sont bien inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

10. **Crèche**. Afin d'optimiser la transition avec l'ancienne directrice Martine PAQUAY, qui sera admise à la pension en 2023, le Collège a d'ores et déjà désigné comme directeur de crèche, à partir du 1er octobre 2021, Michaël JOLLY qui était jusqu'alors conseiller psychopédagogique. Martine PAQUAY fait toujours partie de l'équipe d'encadrement, en tant qu'assistante sociale.

* * *

Que vous soyez conseiller communal, membre du personnel communal, citoyen, … n'hésitez pas à faire parvenir **toute proposition d'amélioration** pour les prochaines éditions du rapport communal (par exemple des renseignements que vous souhaiteriez voir apparaitre à l'avenir).

Contact: 087/79.53.73 – communication@villedespa.be

Pour le CODIR,
François TASQUIN,
Directeur général.

SYNTHESE DU BUDGET 2022

0. GENERALITES

Le budget est un document annuel qui prévoit les montants de toutes les recettes et dépenses qui peuvent être réalisées et engagées dans l'année. Le budget est voté par le Conseil communal en séance publique.

Le volet ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier. Les dépenses sont réparties en quatre catégories : les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de transfert, et les dépenses de dette. Les recettes sont réparties en trois catégories : les recettes de prestations, les recettes de transfert, et les recettes de dette. Le volet extraordinaire reprend quant à lui l'ensemble des recettes et dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant.

1. BUDGET ORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Situation nette
00 Recettes / Dépenses générales	1.977.379,54 €	9.064,90 €	1.968.314,64 €
02 Fonds	1.735.803,21 €	0,00 €	1.735.803,21 €
04 Impôts et redevances	8.604.706,15 €	91.000,00 €	8.513.706,15 €
05 Assurances	76.490,87 €	141.942,92 €	-65.452,05 €
10-121 Administration générale	174.284,29 €	2.689.755,82 €	-2.515.471,53 €
124 Patrimoine privé	6.981.723,06 €	1.832.796,08 €	5.148.926,98 €
13 Services généraux	20.000,00 €	135.662,14 €	-115.662,14 €
35-36 Pompiers	17.877,36 €	423.031,30 €	-405.153,94 €
3 Justice - Police	2.270,00 €	2.133.224,77 €	-2.130.954,77 €
4 Communications - Voirie - Cours d'eau	74.699,60 €	2.799.375,94 €	-2.724.676,34 €
5 Commerce - Industrie	313.823,40 €	1.300.617,75 €	-986.794,35 €
6 Agriculture	63.172,30 €	12.681,42 €	50.490,88 €
70-72 Enseignement fondamental	263.707,82 €	560.272,29 €	-296.564,47 €
73 Enseignement artistique et techn.	128.187,51 €	243.309,20 €	-115.121,69 €
767 Bibliothèques publiques	58.485,00 €	517.432,17 €	-458.947,17 €
76-77-78 Education populaire et arts	240.460,13 €	3.109.947,33 €	-2.869.487,20 €
79 Cultes	0,00 €	82.126,88 €	-82.126,88 €
82-83 Sécurité et assistance sociale	737.299,83 €	3.374.274,26 €	-2.636.974,43 €
84 Aide sociale et familiale	356.949,66 €	119.259,78 €	237.689,88 €
85 Emploi	370,00 €	6.700,00 €	-6.330,00 €
870-872 Santé et hygiène	0,00 €	21.900,00 €	-21.900,00 €
873-874 Alimentation - Eau	0,00 €	79.338,13 €	-79.338,13 €
875-876 Désinfection - Nettoyage - Immondices	49.630,00 €	1.281.870,42 €	-1.232.240,42 €
877 Eaux usées	1.000,00 €	287.738,75 €	-286.738,75 €
878-879 Cimetières et protection environnement	60.625,00 €	380.041,06 €	-319.416,06 €
9 Logement - Urbanisme	901.807,04 €	1.235.603,46 €	-333.796,42 €
Total	22.840.751,77 €	22.868.966,77 €	-28.215,00 €

A. EXERCICES ANTERIEURS

Cotisation de responsabilisation

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Cotisation de responsabilisation	171.159,97 €	259.759,84 €	225.686,18 €	314.768,61 €

Une cotisation de responsabilisation est due par une administration locale lorsque la charge de pension (pensions de retraite et de survie prises en charge par le fonds de pension solidarisé des administrations locales et provinciales pour les anciens statutaires de l'administration ou leurs ayants droit) est supérieure à la

cotisation de base légale (qui correspond actuellement à 43,0 % de la masse salariale des statutaires actifs de l'administration).

L'augmentation progressive de la cotisation de responsabilisation est liée à une augmentation de la charge de pension et donc une augmentation du rapport charge de pension / masse salariale mais aussi à un glissement progressif (entre 2019 et 2023) du paiement de la cotisation de responsabilisation de l'année N+1 à l'année N (loi du 30/03/2018). En 2022, la Ville paie ainsi 40% de la cotisation de 2021 et 80% de la cotisation de 2022.

La mise en place d'un régime de pension complémentaire au 01/07/2018 pour les agents contractuels permet depuis 2020 de déduire de la cotisation de responsabilisation 50 % du coût de ce régime de pension. Le montant est inscrit aux recettes antérieures du budget. Il s'élève à 54.248,71 € en 2021. Il faut enfin noter que l'introduction du système de la pension mixte pour les agents nommés après le 01/01/2017 (loi du 30/03/2018) est de nature, sur le long terme, à modérer l'augmentation des dépenses de pension à charge du fonds de pension solidarisé et donc à réduire le besoin de financement de ce fonds.

Boni du service ordinaire

2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
2.622.493,32 €	3.837.416,64 €	4.436.208,93 €	3.911.340,33 €	3.773.062,67 €

B. DEPENSES DE PERSONNEL

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Cotisation de responsabilisation	61.015,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Second pilier de pension	80.769,30 €	92.963,00 €	108.497,42 €	111.762,14 €
Assurances pour personnel	37.000,00 €	37.000,00 €	37.000,00 €	37.970,34 €
Rémunérations	8.053.717,23 €	8.322.489,60 €	8.206.752,12 €	8.632.793,37 €
Rentes accidents de travail	42.472,12 €	42.598,88 €	42.598,88 €	47.725,00 €
Divers	45.500,00 €	47.000,00 €	47.000,00 €	53.400,00 €

Second pilier de pension

Il s'agit de la contribution due à l'ONSS à la suite de la mise en place d'un régime de pension complémentaire au 01/07/2018 pour les agents contractuels. Le taux de contribution est fixé à 3 % du salaire annuel donnant droit à la pension.

Rémunérations

Deux indexations sont prévues en 2022 (prévisions du Bureau fédéral du Plan du 04/01/2022) : la première intervient le 01/02/2022 et la seconde interviendrait le 01/04/2022. Ces deux indexations sont budgétées.

Répartition par fonction budgétaire

	2022 (BI) Rémunérations	2022 (BI) ETP
101. Mandataires	421.613,91 €	/
104. Administration générale	1.637.193,68 €	24,49 ETP
105. Réception	3.400,00 €	/
124. Patrimoine	474.819,55 €	7,80 ETP
421. Voiries	1.403.323,21 €	23,30 ETP
721 et 722. Enseignement fondamental	195.907,65 €	4,81 ETP
734. Enseignement artistique	100.315,83 €	2,16 ETP
73401. Modèles	2.000,00 €	/
761. Centres de vacances	42.650,00 €	/
762. Centre culturel. Centre Jeunes. Soleil de votre retraite	587.908,99 €	10,80 ETP
76201. Eté solidaire	7.400,00 €	/
766. Plantations	692.054,75 €	13,70 ETP
767. Bibliothèque	438.566,78 €	6,30 ETP

771. Musée	98.745,31 €	1,12 ETP
832. Plan stratégique de sécurité et de prévention	74.019,41 €	1,00 ETP
835. Accueil extra-scolaire	133.721,91 €	2,50 ETP
83501 et 83502. Crèche	1.147.075,11 €	22,25 ETP
84010. Plan de cohésion sociale	107.946,48 €	2,00 ETP
875. Propreté	498.591,06 €	10,05 ETP
878. Cimetières	119.530,89 €	2,00 ETP
879. Environnement	165.131,71 €	2,33 ETP
921. Logement	110.416,88 €	1,50 ETP
930. Aménagement du territoire	170.460,26 €	2,00 ETP

Evolution du volume d'emploi

	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Statutaires	55,20 ETP	54,40 ETP	50,00 ETP	48,60 ETP
Contractuels APE	66,32 ETP	67,49 ETP	70,18 ETP	71,82 ETP
Contractuels non APE	13,68 ETP	14,08 ETP	14,58 ETP	15,01 ETP
Total	135,20 ETP	135,97 ETP	134,76 ETP	135,43 ETP

C. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le principe suivi est une diminution de 5% des prévisions inscrites au budget initial 2021 sauf pour les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité, carburant, combustibles) ainsi que pour certaines dépenses difficilement compressibles (assurances, maintenances informatiques, frais de correspondance, frais de téléphone, taxes, contrôles techniques des véhicules, honoraires d'avocats, chèques ALE pour les garderies scolaires, etc.)

Les frais directement en lien avec la reconnaissance au patrimoine de l'Unesco sont regroupés à la fonction budgétaire 56921. Le montant budgété est de 29.500,00 €

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
121 Remboursement de frais	20.200,00 €	19.700,00 €	29.051,26 €	24.598,70 €
122 Honoraires	85.790,00 €	137.030,00 €	115.530,23 €	127.251,41 €
123 Fonct. administratif	482.547,28 €	479.910,84 €	466.388,77 €	450.327,51 €
124 Fonct. technique	583.879,25 €	584.507,85 €	568.873,44 €	509.561,52 €
125 Fonct. des bâtiments	977.332,00 €	1.015.232,00 €	917.931,67 €	911.869,93 €
126 Loyers et charges locatives	89.346,00 €	86.800,00 €	82.345,68 €	79.255,76 €
127 Fonct. des véhicules	147.600,00 €	137.150,00 €	126.422,86 €	127.666,72 €
128 Frais de gestion financière	4.700,00 €	4.700,00 €	4.400,10 €	8.954,91 €
140 Fonct. des voiries	205.150,00 €	226.650,00 €	199.040,01 €	188.643,84 €

D. DEPENSES DE TRANSFERT

Dotations aux entités fédérées

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
RCA	750.000,00 €	0,00 €	0,00 €	213.213,18 €
Zone de police	1.996.086,71 €	2.172.116,13 €	2.104.671,83 €	2.116.809,61 €
Zone de secours	503.300,51 €	511.905,61 €	420.172,44 €	420.172,44 €
Fabrique Spa	67.683,90 €	41.783,80 €	26.319,23 €	49.380,72 €
Fabrique Creppe	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fabrique Sart-lez-Spa	2.787,00 €	2.787,00 €	2.787,00 €	2.787,00 €
Fabrique Winamplanche	578,85 €	874,60 €	1.589,80 €	2.133,21 €
Eglise protestante	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €
CPAS	1.734.264,25 €	1.693.438,20 €	1.727.307,00 €	1.731.107,00 €

Zone de Secours. La nouvelle clé appliquée à partir de 2021 prévoit : 11% à charge de Verviers + 3,85% à charge des 7 communes disposant d'une caserne de volontaires (au prorata de leur nombre d'habitants) + 85,15% à charge des 19 communes de la zone (au prorata de leur nombre d'habitants). A cette modification de

la clé de répartition s'ajoute une reprise progressive du financement des zones de secours par les provinces (à hauteur de 40% en 2021).

Evolution du coût

Avant passage en zone	Coût Spa	Total pré-zone	Prorata
2013	323.862,72 €	11.199.202,26 €	2,89 %
Après passage en zone	Dotation Spa	Total zone	Prorata
2015 (2e semestre)	153.784,64 €	4.731.107,45 €	3,25 %
2016	324.617,15 €	9.262.569,25 €	3,50 %
2017	367.963,28 €	9.491.257,37 €	3,88 %
2018	428.617,21 €	10.310.644,52 €	4,16 %
2019	468.203,66 €	10.736.712,80 €	4,36 %
2020	511.905,61 €	11.616.337,84 €	4,41 %
2021	420.172,44 €	9.917.260,12 €	4,24 %
2022	420.172,44 €	9.917.260,12 €	4,24 %

Subventions aux associations

Le montant total des subventions s'élève à 1.856.7314,19 €. Il faut ajouter à ce montant la prise en charge financière par la Ville d'occupations de salles par les clubs sportifs au Centre sportif de Warfaaz (65.000,00 €) et au Centre sportif La Fraineuse (6.400,00 €) dont les crédits sont inscrits en dépenses de fonctionnement.

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
RCA	750.000,00 €	775.345,48 €	917.424,91 €	814.939,12 €
Belgomania (Francofolies)	135.155,12 €	135.751,90 €	134.583,00 €	137.274,66 €
Office du Tourisme	125.000,00 €	0,00 €	287.475,92 €	305.000,00 €
Festival de Théâtre de Spa	118.775,00 €	121.150,50 €	121.151,00 €	121.151,00 €
Histoire et archéologie spadoise	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00 €	112.000,00 €
Centre culturel de Spa	56.462,71 €	57.593,35 €	58.240,95 €	58.575,36 €
DG Sport (Spa Rally)	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €
Centre Jeunes de Spa	17.960,00 €	0,00 €	17.960,00 €	17.960,00 €
Royal Spa Football Club	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	10.000,00 €
CG Parc Naturel des Sources	12.457,03 €	12.457,03 €	14.093,42 €	11.388,81 €
Associations du Centre Culturel	12.000,00 €	12.000,00 €	12.000,00 €	12.000,00 €
Association des Commerçants	1.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €

Quelques nouvelles subventions sont prévues pour 2022 : subvention de 7.500,00 € pour la structure qui gère le milieu d'accueil situé à Préfayhai, subvention de 10.000,00 € pour l'Open Studio à l'arboretum de Tahanfagne, subvention de 4.000,00 € pour l'organisation des Rétrofolies 2022. Un crédit de 20.000,00 € est inscrit pour le budget participatif 2022.

Primes communales

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Primes nouveaux commerces	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €
Primes « Créashop »	0,00 €	0,00 €	18.000,00 €	18.000,00 €
Intervention minervaux	2.700,00 €	2.700,00 €	2.700,00 €	2.700,00 €
Intervention loisirs handicapés	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	0,00 €
Primes langes lavables	0,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Primes de naissance	4.800,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Primes acquisition vélos électriques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10.000,00 €
Primes restauration façades et patrimoine	14.950,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	25.000,00 €
Primes chauffe-eaux solaires	2.500,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
Primes isolation de toitures	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €
Primes audits énergétiques	0,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	81.000,00 €

E. DEPENSES DE DETTE

Nous n'abordons ici que les emprunts (et ouvertures de crédit) à charge de la commune sans tenir compte des emprunts à charge de l'autorité supérieure.

Situation de la dette

	Solde au 31/12/2021	Amortissement 2022	Intérêts 2022	Solde au 31/12/2022
Emprunts et OC contractés	22.149.517,14 €	2.750.261,26 €	384.369,84 €	19.399.255,88 €
Emprunts à contracter en 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Emprunts réinscrits en 2022	0,00 €	137.670,65 €	29.594,85 €	2.589.717,48 €
Emprunts budgétés en 2022	0,00 €	0,00 €	25.625,16 €	5.125.082,79 €
Total	22.149.517,14 €	2.887.931,91 €	439.589,85 €	27.114.056,15 €

Charge annuelle de dette des emprunts en fonction de leur année d'échéance

2021	2022	2023	2024	2025
218.445,19 €	298.242,06 €	184.465,60 €	215.248,16 €	274.339,21 €

Pour une projection pluriannuelle des dépenses de dette, nous reprenons l'hypothèse faite lors de la commission des finances du 06/03/2017 : un montant emprunté, chaque année dès 2023, de 2.000.000 € avec un amortissement sur 10 ans et un taux d'intérêt de 2 %. Sur base de cette hypothèse, la charge annuelle de dette ne commence à diminuer significativement qu'après 2032.

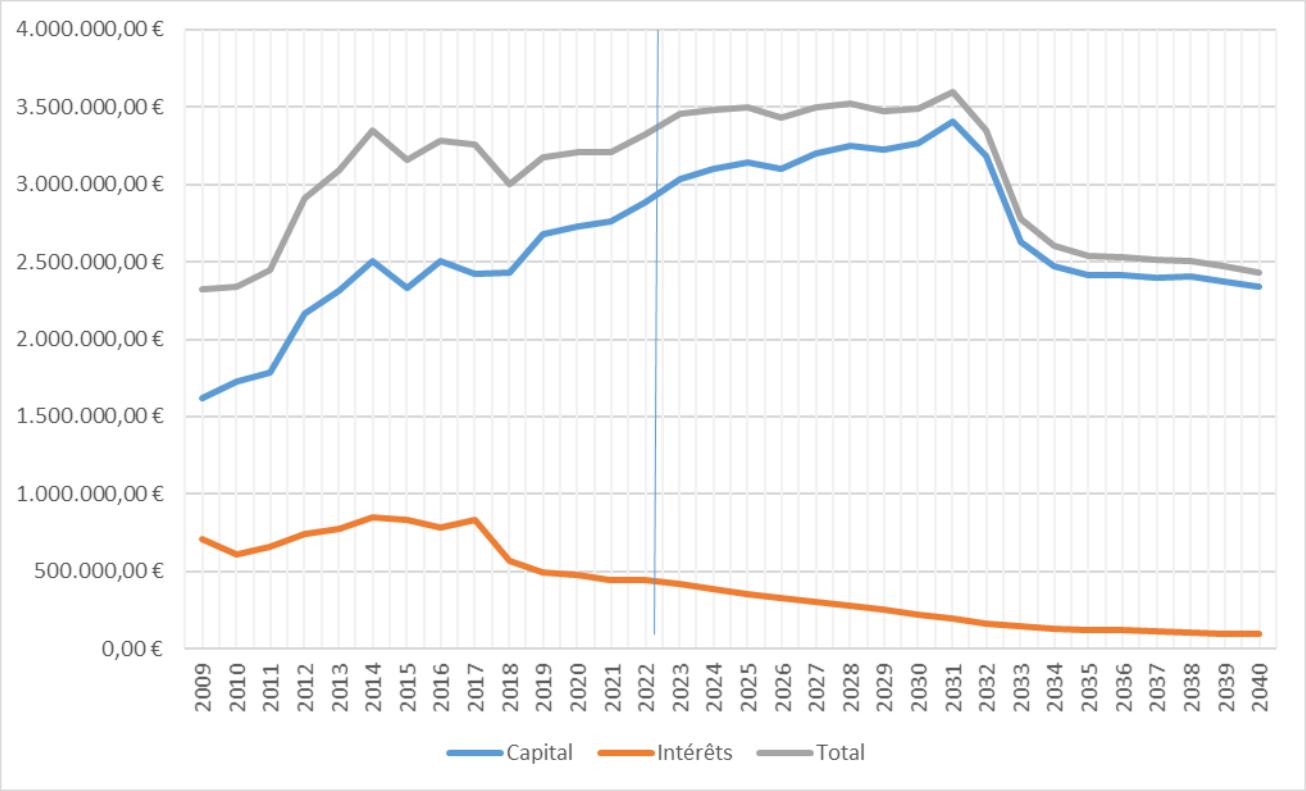

F. RECETTES DE PRESTATIONS

Loyers et redevances d'exploitation

Principales recettes

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
SPA-MONOPOLE	5.665.906,19 €	5.832.846,21 €	5.972.416,27 €	5.918.981,76 €
CASINO DE SPA	566.918,34 €	575.772,06 €	578.540,98 €	582.500,20 €
RCA (Pouhon)	169.917,00 €	169.917,00 €	169.917,00 €	169.917,00 €
RCA (Piscine)	52.610,00 €	52.610,00 €	52.610,00 €	0,00 €
INDIGO (Stationnement zone bleue)	60.000,00 €	70.000,00 €	70.000,00 €	80.000,00 €
FOREMOST (Thermes)	39.000,00 €	52.000,00 €	0,00 €	0,00 €
GROSJEAN (Marché et Foire)	31.700,00 €	18.600,00 €	18.600,00 €	18.600,00 €
GROSJEAN (Brocante)	25.500,00 €	25.480,00 €	25.574,78 €	8.250,00 €
LEROY (Tonnellerie)	25.333,75 €	26.377,76 €	26.683,49 €	26.858,24 €
SPF JUSTICE (Justice de Paix)	23.401,41 €	23.908,45 €	23.908,45 €	6.042,60 €
HESTIA CONC. (Sauvenière)	19.923,43 €	20.583,18 €	20.738,76 €	21.203,65 €
TASSART (Géronstère)	17.993,60 €	18.334,63 €	18.518,25 €	18.721,89 €
ZONE DE SECOURS	17.349,05 €	17.674,96 €	17.841,97 €	17.877,36 €
BARISART	14.726,16 €	15.007,86 €	15.984,91 €	16.906,28 €
CCMD (Tonnelet)	13.205,00 €	13.482,14 €	13.621,48 €	13.688,72 €
BOBELINE (Petits-Jeux)	9.150,00 €	36.783,00 €	39.795,78 €	41.349,11 €

Spa-Monopole. La redevance d'exploitation due par Spa-Monopole en 2022 a été estimée sur base de la moyenne des deux dernières années connues (2019 et 2020) augmentée de 2%. A noter que, depuis le 01/11/2018, la redevance au litre (0,013 €) est indexée et une réduction de 1 % est appliquée sur le volume des ventes en guise de participation aux efforts de commercialisation des produits de Spa-Monopole. L'indexation est faite sur base de « la moyenne pondérée des indices mensuels sectoriels des prix des eaux minérales naturelles (EMN) et des limonades (LIMOS) » tels qu'ils sont fixés par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.

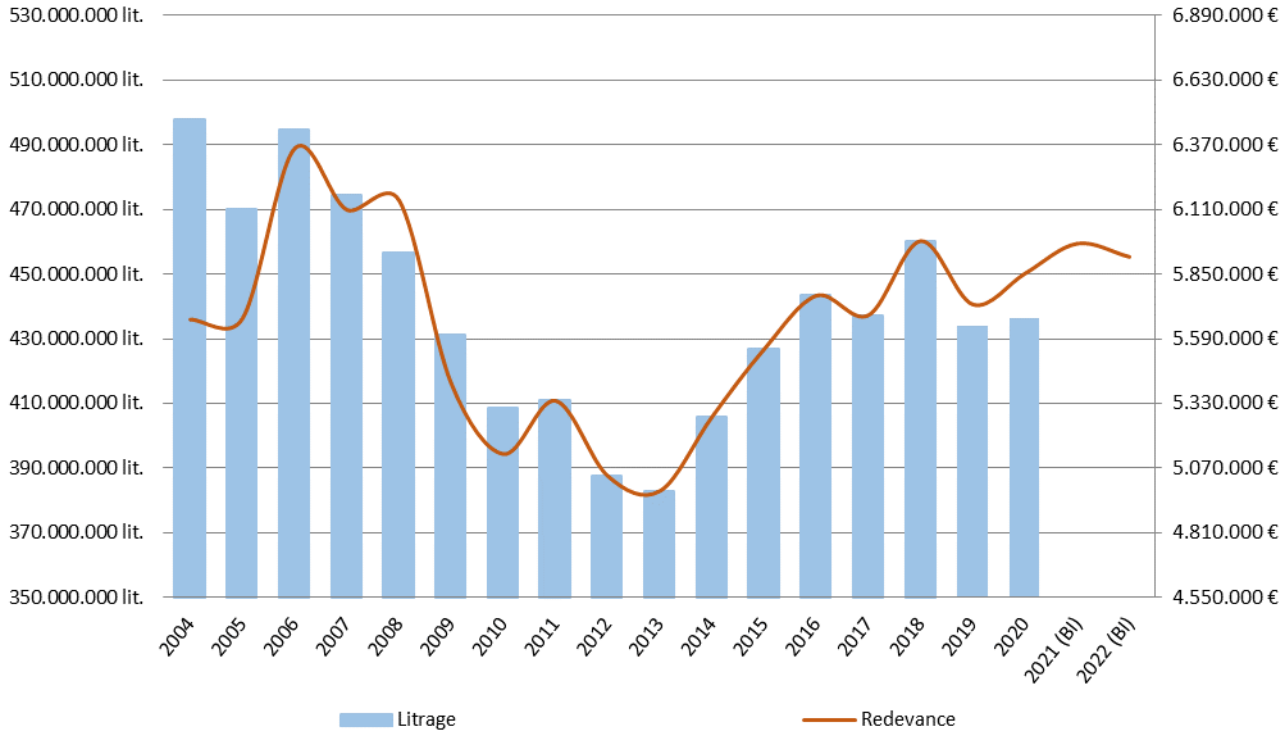

Casino de Spa. La redevance se décompose en deux parties : 502.030,60 € pour les jeux traditionnels (montant forfaitaire indexé annuellement) et 80.469,60 € pour les jeux automatiques (montant lié au nombre de machines à sous). Il n'est pas prévu de dépassement des seuils de gains fixés par la convention.

RCA. Le canon dû pour la piscine est annulé en raison de la fermeture des bassins.

Foremost. Le paiement des loyers du bail emphytéotique est suspendu entre le 28/07/2020 et le 28/01/2023 conformément à l'accord transactionnel voté par le Conseil le 25/06/2020.

Crédit spécial de recettes

2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
0,00 €	479.325,91 €	488.235,47 €	508.137,37 €	667.332,91 €

Le crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice permet de rencontrer en partie les soucis de gestion et les aléas de la vie locale qui empêchent bien souvent de connaître avec précision les crédits budgétaires exacts qui seront utilisés mais qu'il est nécessaire de maintenir pour des engagements potentiels. Le crédit de recettes constitue donc une marge de manœuvre globale rencontrant cet objectif. Ce crédit s'annule automatiquement dans les comptes de l'exercice (pas de droit constaté aux comptes).

Le montant maximal autorisé par la circulaire budgétaire correspond à la moyenne obtenue sur les cinq derniers exercices successifs en faisant la différence entre le total des dépenses ordinaires budgétisées de l'exercice proprement dit du budget initial approuvé et du compte correspondant approuvé.

Le crédit spécial doit obligatoirement être réduit, à chaque modification budgétaire, proportionnellement au nombre de mois restant à la date d'adoption de la modification budgétaire.

Montant maximal autorisé

	Dépenses budget	Dépenses compte	Différence
Exercice 2016	20.039.576,20 €	20.093.857,07 €	- 54.280,87 €
Exercice 2017	20.303.367,01 €	19.120.557,91 €	1.182.809,10 €
Exercice 2018	20.160.474,41 €	19.779.043,91 €	381.430,50 €
Exercice 2019	21.210.012,85 €	20.576.190,36 €	633.822,49 €
Exercice 2020	21.504.622,94 €	19.981.823,35 €	1.522.799,59 €
Moyenne 2016/2020			733.316,16€

Redevances pour occupation du domaine public

Il s'agit des redevances dues par les gestionnaires des réseaux de distribution électriques et gaziers. Les montants sont calculés chaque année par le SPW Energie sur base des AGW du 28/11/2002 et du 15/07/2010.

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Réseau élec. (ORES ASSETS)	135.247,54 €	141.653,42 €	128.881,00 €	113.250,78 €
Réseau élec. (ELIA S.O.)	2.514,92 €	2.617,19 €	2.527,36 €	2.343,96 €
Réseau gazier (RESA)	111.543,89 €	106.369,78 €	99.763,45 €	99.358,48 €

G. RECETTES DE TRANSFERT

Taxes additionnelles

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Précompte immobilier	3.645.243,00 €	3.736.535,68 €	3.738.856,83 €	3.849.567,28 €
Impôt des personnes physiques	2.687.650,46 €	2.687.752,36 €	2.640.516,45 €	2.583.043,82 €
Taxe de circulation	118.245,86 €	128.679,80 €	128.679,80 €	144.914,27 €
Sites désaffectés	0,00 €	22.000,00 €	22.000,00 €	22.000,00 €

Les taux sont identiques à ceux de 2020 : 2.500 centimes pour le précompte immobilier, 7,5% pour l'impôt des personnes physiques et 150 centimes pour les sites d'activité économique désaffectés.

Taxes communales

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Taxe sur les déchets	695.000,00 €	695.000,00 €	695.000,00 €	705.000,00 €
Taxe sur l'entretien des égouts	265.000,00 €	264.000,00 €	264.000,00 €	264.000,00 €
Taxe de séjour	220.000,00 €	208.700,00 €	156.525,00 €	258.700,00 €
Taxe sur la force motrice	144.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €

Réforme APE

Les deux modes de subventionnement actuels que sont les subsides APE (points APE) et les réductions de cotisations sociales (RCSS) sont convertis dès 2022 en une seule subvention dont le montant sera forfaitaire et qui sera liquidé trimestriellement. La subvention sera indexée annuellement. Le montant estimé de cette subvention unique s'élève à 1.232.162,71 EUR et est inscrit à l'article 00025/46502. Le montant exact sera connu en cours d'année.

Financement général

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Fonds des communes	1.634.849,95 €	1.636.394,04 €	1.666.534,19 €	1.611.214,59 €
Compens. Plan Marshall	237.186,31 €	128.578,50 €	140.096,44 €	140.892,03 €
Compens. forfaitarisation PRI	58.001,84 €	57.487,61 €	86.470,21 €	77.463,62 €
Compens. main morte (SPF)	45.200,00 €	45.200,00 €	46.150,00 €	47.125,00 €
Compensation Natura 2000	3.015,75 €	3.015,75 €	3.015,75 €	3.015,75 €

H. RECETTES DE DETTE

La Ville ne perçoit plus que des dividendes d'ENODIA (ex-PUBLIFIN) par le biais de participations qu'elle détient dans le secteur 5 (gaz).

	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
Dividende Enodia	230.772,31 €	153.119,02 €	153.119,02 €	63.970,18 €

I. IMPACT COVID-19

Le budget ne prévoit pas de dépense de relance socio-économique ni de mesures d'allègement fiscal. Les règles budgétaires ont été quelque peu assouplies. L'exercice propre du service ordinaire peut présenter un déficit de maximum 5% des dépenses en 2022. Ce déficit doit bien entendu découler de la crise. Les postes budgétaires suivants sont en lien direct avec la crise sanitaire et justifient le déficit à l'exercice propre du service ordinaire à hauteur de 28.215,00 €.

Article	Libellé	2022 (BI)
104119/12306	Prestations administratives de tiers. Administration	855,00 €
104119/12313	Frais de gestion de l'informatique.	855,00 €
104119/12402	Fournitures techniques. Administration	4.750,00 €
421119/12402	Fournitures techniques. Travaux	950,00 €
722119/12402	Fournitures techniques. Ecoles	285,00 €
734119/12402	Fournitures techniques. Académie	190,00 €
761119/12402	Fournitures techniques. Centres communaux de vacances	95,00 €
767119/12402	Fournitures techniques. Bibliothèque	1.045,00 €
835119/12402	Fournitures techniques. Crèche	190,00 €
871119/12402	Fournitures techniques. Santé	9.500,00 €
871119/12406	Prestations techniques de tiers. Santé	9.500,00 €

2. BUDGET EXTRAORDINAIRE

A. BONI DU SERVICE EXTRAORDINAIRE

2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)	2022 (BI)
2.305.857,70 €	2.338.843,24 €	2.445.998,43 €	-392.684,07 €	-1.076.047,22 €

B. BALISE D'EMPRUNTS

La balise est pluriannuelle et couvre la mandature 2019-2024. Le plafond est de 1.200,00 €/habitant pour la mandature (soit l'équivalent de 200,00 €/habitant/an). La balise s'élève ainsi à 12.274.800,00 € pour la mandature 2019-2024 (sur base du nombre d'habitants au 01/01/2019). A ce montant s'ajoute le reliquat non consommé de l'ancienne balise au 31/12/2018 qui se chiffre à 2.803.825,61 €.

Emprunts exclus de la balise :

1. Emprunts liés à des projets antérieurs à 2014

HP. Waux-Hall. Etudes électricité-chauffage. Etudes coordination sécurité-santé. 42.000,00 €
HP. Waux-Hall. Convention de délégation de maitrise d'ouvrage avec l'AWAP. 16.000,00 €

2. Emprunts destinés à couvrir la partie non subsidiée des investissements PIC

20170017. Rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy : aménagement d'un piétonnier. 89.507,58 €
20180026. Rues Chelui et Sauvenière. Remplacement égouttage et voirie. 172.663,04 €.
20200021. Etudes de la traversée de Spa N62. 2.330.000,00 €.

3. Emprunts relatifs à l'entretien et à l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public

20220042. Remplacement par LED de luminaires à décharge. Phases 2021-2022. 94.000,00 €

4. Emprunts liés aux travaux de réparation après les inondations et aux travaux préventifs

20220018. Marteau. Etudes et travaux de reconstruction de la voirie et de l'égouttage. 22.800,00 €
20220019. Marteau. Etudes et travaux de reconstruction du pont sur l'Eau Rouge. 10.000,00 €
20220023. Chemin Sous-Bois. Etudes et travaux de reconstruction voirie et égouttage. 99.000,00 €
20220024. Réfection rue de la Géronstère, chemin de la Roche, chemin d'Andrimont. 40.000,00 €
20220028. Ruisseau de Barisart. Etudes et travaux de reconstruction voutes. 100.000,00 €
20220030. Lac de Warfaaz. Reconstruction des ouvrages de retenue et de décantation. 298.600,00 €
20220031. Ruisseaux. Reconstruction des berges et murs le long des propriétés Ville. 252.400,00 €
20220032. Ruisseaux. Voutes et pertuis. Réparation des pieds de voute. 100.000,00 €
20220037. Essais géotechniques et études de sols relatifs à divers travaux. 30.000,00 €

C. FONDS DE RESERVE EXTRAORDINAIRE

Fonds de réserve :

Solde présumé au 31/12/2021 : 406.423,36 €
Alimentation budgétée en 2022 : 884.994,01 €
Prélèvement budgété en 2022 : 1.079.620,01 €
Solde présumé au 31/12/2022 : 211.797,36 €

Fonds de réserve « FRIC » 2019-2021 et 2022-2024 :

Solde présumé au 31/12/2021 : 255.788,64 €
Alimentation budgétée en 2022 : 475.211,36 €
Prélèvement budgété en 2022 : 731.000,00 €
Solde présumé au 31/12/2022 : 0,00 €

D. INONDATIONS 2021

Le montant de l'aide régionale à la réparation pour les dommages causés aux biens relevant du domaine public est fixé à 80% du montant des dommages pour les biens endommagés sur trouvant sur le territoire de la Ville de Spa. Cette intervention est fixée par l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 octobre 2021 portant exécution du décret du 23 septembre 2021 instituant un régime particulier d'indemnisation de certains dommages causés par les inondations et pluies abondantes survenues du 14 au 16 juillet 2021 ainsi que le 24 juillet 2021 et reconnues en tant que calamité naturelle publique.

E. RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS

Les reports de financement (subside ou emprunt) figurent en italique.

Projet	Libellé	Investissement	Subside	Emprunt communal	Fonds de réserve
Divers	Participations AIDE	120.219,01 €	0,00 €	0,00 €	120.219,01 €
HP	Waux-Hall. Etudes électricité-chauffage. Etudes coordination sécurité-santé	42.000,00 €	0,00 €	42.000,00 €	0,00 €
HP	Waux-Hall. Convention de délégation de maitrise d'ouvrage avec l'AWAP	16.000,00 €	0,00 €	16.000,00 €	0,00 €
HP	Casino. Etude de la détection généralisée incendie et sécurisation incendie	11.000,00 €	0,00 €	0,00 €	11.000,00 €
20110035	Mesures de protection des eaux minérales : mise en conformité chez les particuliers	4.418,79 €	4.418,79 €	0,00 €	0,00 €
20160016	Hall omnisports : aménagement du parking, abords et façades	0,00 €	0,00 € *5.102,93 €*	0,00 €	0,00 €
20170009	Ecole de Creppe. Remplacement de châssis de portes et fenêtres	23.000,00 €	0,00 € *22.467,00 €*	23.000,00 €	0,00 €
20170017	Rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy : aménagement d'un piétonnier	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 € *69.507,58 €*	0,00 €
20180026	Rues Chelui et Sauvenière. Remplacement égouttage et voirie. PIC 19-21	0,00 €	0,00 €	0,00 € *172.663,04 €*	0,00 €
20180032	Sports de rue. Aménagement d'un terrain	100.000,00 €	70.000,00 €	30.000,00 € *149.980,07 €*	0,00 €
20180042	Restauration de la Galerie Léopold II et du Pavillon Marie-Henriette	642.289,27 €	474.000,00 € *728.251,71 €*	10.289,27 € *1.056.810,34 €*	158.000,00 €
20190012	Galerie Léopold II : restauration décors intérieurs du Pavillon Marie-Henriette	0,00 €	0,00 €	0,00 € *34.391,18 €*	0,00 €
20200021	Traversée de Spa N62	3.111.000,00 €	0,00 €	2.380.000,00 € *2.648,69 €*	731.000,00 €
20200022	Aménagement du RAVeL Géronstère-Henrotte et plate-forme multi-modale	752.000,00 €	100.000,00 €	0,00 €	652.000,00 €
20200026	Reconstruction de trottoirs et travaux annexes. Tranche 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 € *109.128,04 €*	0,00 €
20200027	Voiries communales. Réfections et entretiens divers. Tranche 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 € *443.730,45 €*	0,00 €
20200051	Auscultation de voiries communales par la Province	0,00 €	0,00 €	0,00 € *12.000,00 €*	0,00 €
20210013	Tennis. Remplacement de l'éclairage en technologie LED	0,00 €	0,00 €	0,00 € *12.000,00 €*	0,00 €
20210023	Casino. Détection généralisée	64.000,00 €	0,00 €	64.000,00 €	0,00 €

	incendie. Travaux complémentaires.			*86.158,84 €*	
20210035	Ecole de Nivezé. Traitement du bardage en bois	0,00 €	0,00 €	0,00 € *33.760,68 €*	0,00 €
20210038	Rues Gilles Ouda et Antoine Pottier. Egouttage et réfection voirie. Etudes et travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 € *157.500,00 €*	0,00 €
20210040	Voiries communales : réfections et entretiens divers (tranche 2021)	0,00 €	0,00 €	0,00 € *300.000,00 €*	0,00 €
20210042	Place de l'Hôtel de Ville. Marché de fourniture de mobilier de plaine de jeux	0,00 €	0,00 €	0,00 € *24.198,68 €*	0,00 €
20210045	Etudes de mobilité dans la perspective du développement de la ZACC de Mambaye	0,00 €	0,00 €	0,00 € *14.701,50 €*	0,00 €
20210052	Casino. Remplacement de la porte d'accès principale à la salle des jeux	0,00 €	0,00 €	0,00 € *8.016,25 €*	0,00 €
20210056	Maison de la Jeunesse. Fournitures pour remplacement de la toiture	0,00 €	0,00 €	0,00 € *20.000,00 €*	0,00 €
20210057	Arbres en bordure de voirie. Phase 2 : examen sanitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 € *11.374,00 €*	0,00 €
20210060	Placement de bornes de recharge électrique pour automobiles et vélo	0,00 €	0,00 €	0,00 € *7.141,66 €*	0,00 €
20220001	Fourniture de deux containeurs	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20220002	Fourniture d'une souffleuse pour le micro-tracteur	6.000,00 €	0,00 €	6.000,00 €	0,00 €
20220003	Fourniture de fléaux pour le micro-tracteur	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20220004	Entretien du patrimoine 2022 : Géronstère, Centre culturel, Eglise de Creppe	250.000,00 €	125.000,00 €	0,00 €	125.000,00 €
20220005	Académie. Fournitures pour travaux d'aménagement par le service technique	35.000,00 €	0,00 €	35.000,00 €	0,00 €
20220006	Casino. Centre Culturel. Travaux de confinement et d'enlèvement d'amiante	50.000,00 €	0,00 €	50.000,00 €	0,00 €
20220007	Casino. Centre culturel. Mise en conformité chauffage et tableau électrique	96.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €	0,00 €
20220008	Crèche Chapman. Remplacement chaudière et réparation panneaux solaires	12.000,00 €	0,00 €	12.000,00 €	0,00 €
20220009	Ecole de Creppe. Isolation, modification réseau de distribution du chauffage	37.000,00 €	0,00 €	37.000,00 €	0,00 €
20220010	Locaux mouvements de jeunesse. Remplacement système de chauffage	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20220011	Hall Omnisports la Fraineuse. Remplacement des exutoires de	20.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	0,00 €

	fumée				
20220012	Source de la Sauvenière. Travaux de réaménagement du sas d'entrée	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20220013	Source de la Sauvenière. Travaux de mise en conformité électrique	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20220014	Waux-Hall. Maintenance badigeons, peintures chassis et ferronneries	294.000,00 €	202.000,00 €	92.000,00 €	0,00 €
20220015	Source du Tonnelet. Sablage et peinture de la structure métallique	25.000,00 €	7.500,00 €	17.500,00 €	0,00 €
20220016	Etudes d'un parking sur le terrain communal Promenade des Français	17.000,00 €	0,00 €	17.000,00 €	0,00 €
20220017	Place de l'Hôtel de Ville. Aménagement place, perron et grilles. Etudes	33.000,00 €	0,00 €	33.000,00 €	0,00 €
20220018	Marteau. Etudes et travaux de reconstruction de la voirie et de l'égouttage	114.000,00 €	91.200,00 €	22.800,00 €	0,00 €
20220019	Marteau. Etudes et travaux de reconstruction du pont sur l'Eau Rouge	50.000,00 €	40.000,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20220020	Fontaine place du Monument. Etude de l'optimisation du circuit d'eau	5.000,00 €	0,00 €	5.000,00 €	0,00 €
20220021	Avenue Antoine Pottier. Etude de la réfection de l'égouttage	15.000,00 €	15.000,00 €	0,00 €	0,00 €
20220022	Boulevard des Anglais. Réfection partielle des trottoirs	100.000,00 €	0,00 €	100.000,00 €	0,00 €
20220023	Chemin Sous-Bois. Etudes et travaux de reconstruction voirie et égouttage	495.000,00 €	396.000,00 €	99.000,00 €	0,00 €
20220024	Réfection rue de la Géronstère, chemin de la Roche, chemin d'Andrimont	200.000,00 €	160.000,00 €	40.000,00 €	0,00 €
20220025	Audit de la politique communale cyclable	30.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20220026	Cimetière de Spa. Fournitures de loges pour colombarium	30.000,00 €	0,00 €	30.000,00 €	0,00 €
20220027	Jardins du Casino. Remplacement par LED de l'éclairage des façades	373.000,00 €	348.000,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20220028	Ruisseau de Barisart. Etudes et travaux de reconstruction voutes	500.000,00 €	400.000,00 €	100.000,00 €	0,00 €
20220029	Lac de Warfaaz. Eclairage interactif et intelligent	130.000,00 €	50.000,00 €	80.000,00 €	0,00 €
20220030	Lac de Warfaaz. Reconstruction des ouvrages de retenue et de décantation	1.493.000,00 €	1.194.400,00 €	298.600,00 €	0,00 €
20220031	Ruisseaux. Reconstruction des berges et murs le long des propriétés Ville	1.262.000,00 €	1.009.600,00 €	252.400,00 €	0,00 €
20220032	Ruisseaux. Voutes et pertuis. Réparation des pieds de voute	500.000,00 €	400.000,00 €	100.000,00 €	0,00 €

20220033	Parc de Sept Heures. Fournitures pour rénovation étanchéité de la fontaine	8.000,00 €	0,00 €	8.000,00 €	0,00 €
20220034	Liaison cyclo-pédestre Bronromme-Petite Vecquée. Reprofilage et recharge	25.000,00 €	12.500,00 €	12.500,00 €	0,00 €
20220035	Bulles à verre enterrées. Travaux d'aménagement	16.000,00 €	0,00 €	16.000,00 €	0,00 €
20220036	Dépôt communal. Tri sur site et évacuation des terres stockées	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20220037	Essais géotechniques et études de sols relatifs à divers travaux	30.000,00 €		30.000,00 €	0,00 €
20220038	Fournitures de bancs	60.000,00 €	0,00 €	60.000,00 €	0,00 €
20220039	Elagage et abattage d'arbres dangereux en bordure de voirie phase 2	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20220040	Replantation d'arbres isolés ou en tronçon phase 2	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20220041	Installation de bornes de recharges pour véhicules et vélos électriques	42.000,00 €	15.000,00 €	27.000,00 €	0,00 €
20220042	Remplacement par LED de luminaires à décharge. Phases 2021-2022	94.000,00 €	0,00 €	94.000,00 €	0,00 €
20220043	Unesco. Mise au point d'un guide d'urbanisme	65.000,00 €	0,00 €	65.000,00 €	0,00 €
20220044	Numérisation des relevés de consommation de bâtiments communaux	8.000,00 €	0,00 €	8.000,00 €	0,00 €
20220045	Vecqueterre CET. Etude de risque et projet d'assainissement	46.000,00 €	0,00 €	46.000,00 €	0,00 €
20220046	Promenades touristiques. Remise en valeur et dégagement des ruisseaux	12.000,00 €	9.600,00 €	0,00 €	2.400,00 €
20220047	Signalétique : touristique, parkings, etc.	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20220048	Parc Naturel des Sources. Constitution d'un fonds de roulement permanent	6.000,00 €	0,00 €	6.000,00 €	0,00 €
20220050	Eglise de Spa. Travaux toitures et façades. Octroi d'une subvention	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20220051	Eglise de Spa. Remplacement éclairage par LED. Octroi d'une subvention	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20220052	Acquisition parcelle D739b (cimetière de Creppe)	4.000,00 €	0,00 €	0,00 €	4.000,00 €
20220053	Acquisition du Waux-Hall	1,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €
20220054	Solution audio et vidéo pour la salle	5.000,00 €	0,00 €	5.000,00 €	0,00 €

	des mariages				
20220055	Achat de matériel informatique	4.000,00 €	0,00 €	0,00 €	4.000,00 €
20220056	Remplacement des serveurs informatiques	60.000,00 €	0,00 €	60.000,00 €	0,00 €
20220057	Achat d'un copieur pour le service des finances	3.000,00 €	0,00 €	0,00 €	3.000,00 €
20220058	Achat d'une plieuse-inséreuse-colleuse	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20220059	Acquisition de caméras de surveillance pour propreté publique	30.000,00 €	20.000,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20220060	Logiciel de gestion des cimetières. Cartographie	13.000,00 €	0,00 €	13.000,00 €	0,00 €
20220061	Acquisition de pointeuses horaires	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20220062	Acquisition de caméras de surveillance pour sécurité publique	168.000,00 €	0,00 €	168.000,00 €	0,00 €
TOTAL		12.016.928,07 €	5.217.218,79 € *755.821,64 €*	4.989.089,27 € *2.725.711,00 €*	1.810.620,01 €

NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2022

Le budget ordinaire à l'exercice propre de la Ville de Spa, pour 2022, présente un montant de recettes de 22.840.751,77€ et de dépenses de 22.868.966,77€.

Compte tenu de la crise sanitaire persistante, le budget est présenté avec un léger déséquilibre, à concurrence d'un montant de 28.215,00€. Les règles budgétaires restent assouplies et autorisent, encore cette année, ce déficit pour autant évidemment qu'il s'agisse de dépenses directement liées à la crise sanitaire.

Pour atteindre l'équilibre, il a fallu recourir au crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice à concurrence d'un montant de 667.332,91 €.

En tenant compte des résultats des exercices antérieurs, le résultat global affiche un montant de 3.273.581,88 €.

Ce budget répond aux exigences du Gouvernement wallon.

1. Les dépenses ordinaires

Cette année les prévisions des dépenses ordinaires à l'exercice propre ont fortement augmenté puisqu'on prévoit une hausse de 1.240.774,15 € par rapport au budget initial de 2021.

Cette augmentation s'explique par la hausse des dépenses de personnel (+ 428.910,65€), et plus précisément, par la double indexation salariale, qui suit celle qui a déjà eu lieu en octobre dernier.

Mais également, par l'augmentation des dépenses de transfert (+970.986,35 €). On note, entre autres, une augmentation de la dotation à la zone de police, à la fabrique d'Eglise ; une augmentation de la subvention à l'office du tourisme, au musée de la Ville d'Eaux ; en matière de primes, l'augmentation de la prime pour les audits énergétiques (+79.000 €) et la mise en place de la prime pour les vélos électriques (10.000€). Il faut cependant quelque peu tempérer cette augmentation car les dépenses de transfert comptabilisent le montant de 812.652,04 € qui correspond au montant restant de la subvention régionale octroyée pour le relogement post-inondations (887.707,73€), l'équivalent de ce montant se trouve en recettes de transfert, ce qui représente une opération neutre.

En toute hypothèse, il sera indispensable de faire preuve, encore plus cette année, d'une grande prudence lors de l'engagement de nouvelles dépenses.

2. Les recettes ordinaires

Les recettes prévues à l'exercice 2022 ont augmenté de 1.242.259,15 € par rapport au budget initial de 2021, elles ont dû augmenter pour suivre la courbe des dépenses avec la difficulté que certaines recettes sont prévues à la baisse par rapport au budget initial de 2021 :

- Le rendement de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (-57.472,63€) ;
- Dans les recettes de transfert : la subvention APE (-58.239,92€), de l'intervention du fonds des communes (-55.319,60€) ;
- Dans les recettes de dettes : le dividende d'ENODIA (-89.148,84€).

On prévoit une augmentation des recettes suivantes :

- Du rendement de la taxe de séjour en raison des mesures sanitaires moins restrictives. (+102.175,00€) (ou plutôt un retour à la normale)
- Du rendement de l'additionnel au précompte immobilier (+110.710,45 €)
- Du rendement de la taxe sur le débit de boisson (+14.500 €) (ou plutôt, ici aussi, un retour à la normale)

3. Les dépenses d'investissement

La Ville de Spa poursuit sa dynamisation et prévoit des investissements à concurrence de 12.016.928,07 € avec un montant 4.989.089,27 € d'emprunts en charge de la Commune, de subsides de 5.217.218,79 € et de fonds de réserve de 1.810.620,01 €.

Parmi ces investissements, on peut citer :

- 4.644.000,00€ pour les investissements liés aux inondations qui représentent 38,6% des dépenses prévues au budget extraordinaire 2022 ;

- 3.111.000,00 € pour les travaux liés à la traversée de Spa (N62);
- 752.000 € pour l'aménagement du Ravel Géronstère - Henrotte ;
- 642.289,27€ pour la restauration de la Galerie Léopold II et du Pavillon Marie-Henriette ;

Les projets inscrits au budget extraordinaire de 2022 sont principalement des projets prévus au Plan Stratégique Transversal (PST).

Pour rappel, la balise d'emprunt est pluriannuelle et couvre la mandature 2019-2024. Compte tenu de notre population, cette balise s'élève à 12.274.800 EUR pour les 6 ans (1.200 EUR par habitant). A ce montant, s'ajoute le reliquat non consommé de l'ancienne balise au 31/12/2018 qui est de 2.803.825,61 EUR.

4. Synthèse

Le défi de l'équilibre budgétaire a été particulièrement difficile à atteindre cette année. Personne n'ignore les difficultés financières auxquelles sont confrontés les pouvoirs locaux suite aux différents dessaisissements des autres niveaux de pouvoirs, et la Ville de Spa n'échappe malheureusement pas à la règle.

Les crises successives font aussi peser des charges exceptionnelles sur notre commune que ce soit d'importantes pertes de recettes liées au COVID et l'impact durable des inondations sur le budget extraordinaire et ordinaire.

Il faudra rester attentif et prudent tout au long de l'exercice budgétaire pour maintenir l'équilibre.

SYNTHESE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION

I. GENERALITES

Superficie/Habitants

Superficie de la commune : 3 988 ha 3a et 84 ca.
Nombre d'habitants au 30/09/2021 : 10.163 habitants

Mandataires élus

Composition des Collège et Conseil communaux

- **Sophie DELETTRE, Bourgmestre**, en charge de la Police, des Pompiers, de la Culture, de la Communication et du dossier de reconnaissance Unesco;
- **Wee Min KUO**, 1er échevin, en charge de la Santé, des Sports, des Nouvelles technologies, des Relations internationales et du Bien-être animal;
- **Francis BASTIN**, 2e échevin, en charge de l'Enseignement, des Classes moyennes, des Affaires économiques, des Jumelages, de la Jeunesse;
- **Paul MATHY**, 3e échevin, en charge des Travaux, de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine, des Cimetières, des Cultes, des Concessions et du dossier de reconnaissance Unesco;
- **Charlotte GUYOT-STEVENS**, 4e échevine, en charge des Finances, du Personnel, de la Population, de l'État-civil, de la Petite enfance, de la Famille, de la Vie associative, des Musées et de la Bibliothèque ;
- **Yoann FRÉDÉRIC**, 5e échevin, en charge de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Emploi, de la Mobilité, de la Sécurité routière et de la Participation citoyenne;
- **Nicolas TEFNIN**, Président du Centre public d'action sociale (C.P.A.S.), en charge des Affaires sociales, de l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.), du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.), du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP), du Tourisme et du Thermalisme.

Conseillers :

Messieurs Bernard JURION, Charles GARDIER et Claude BROUET, Madame Françoise GUYOT, Messieurs Frank GAZZARD, Laurent JANSSEN, Yves LIBERT, Paul MORDAN, Arnaud FAGARD, Arnaud WEBER (jusqu'au 09/09) et Philippe HOURLAY, Madame Marie-Paule FORTHOMME, Monsieur Gilles BRUCK (Président du Conseil), Mesdames Mélissa LEEMANS (jusqu'au 29/04) et Fabienne DORVAL (depuis le 29/04 en remplacement de Mélissa LEEMANS) et Madame Ginette DOYEN (depuis le 09/09 en remplacement d'Arnaud WEBER).

II. ASSURANCES

Les sociétés s'occupant de nos assurances sont les suivantes :

ETHIAS :
RC générale (contrat du 01/01/2021)
RC des élus (contrat du 01/01/2021)
RC et accidents – assurance scolaire (contrat du 01/01/2021)
RC et accident – RC et accidents corporels (contrat du 01/01/2021)
RC – Organisations de manifestations diverses et dommages aux locaux (contrat du 01/01/2021)
Mandataires communaux (contrat du 01/01/2019)
RC Objective (contrat du 01/01/2021)

AXA :
Assurance voitures (contrat du 01/01/2019)
Assurance camionnettes (contrat du 01/01/2019)
Assurance autobus (contrat du 01/01/2019)
Assurance camions (contrat du 01/01/2019)
Omnium missions (contrat du 01/01/2019)
Assurance engins (contrat du 01/01/2019)
Incendie (contrat du 01/01/2019)

Prestataire	Type d'assurance	Prime 2021
ETHIAS	RC générale	€ 24.781,00 – prime à régulariser
ETHIAS	RC des élus	€ 725,00
ETHIAS	RC et accidents – Assurance scolaire	€ 4.446,00 – prime à régulariser
ETHIAS	RC et accidents corporels	€ 460,00 – prime à régulariser
ETHIAS	RC – organisations de manifestations diverses et dommages aux locaux	€ 90,00 – prime à régulariser
ETHIAS	Mandataires communaux	€ 999,84
ETHIAS	Accidents de travail	€ 36.970,50 - prime à régulariser
ETHIAS	RC Objective	€ 406,28
AXA	Voitures	€ 1.437,83
AXA	Camionnettes	€ 8.934,05
AXA	Autobus	€ 554,00
AXA	Camions	€ 2.235,09
AXA	Engins	€ 2.377,89
AXA	Omnium missions	€ 587,51
AXA	Incendie	€ 51.935,70 - prime à régulariser

Polices et capitaux
Les bâtiments communaux sont couverts pour un capital estimé à 205.531.062,24 € sur base de l'indice ABEX 858. Le complexe formé par les bâtiments du Casino et des Anciens Thermes est à lui seul assuré pour un montant global de 117.487.375,96 €.

Sinistres
Du 01/10/2020 au 30/09/2021, nos assureurs ont ouvert 57 nouveaux dossiers, 8 pour des accidents du travail, 49 pour les autres branches.

III. POPULATION/ETAT CIVIL/PERMIS DE CONDUIRE/CASIERS JUDICIAIRES/ETRANGERS

Au 30/09/2021 : 10.163 habitants
Service population : 9.723 (5019 femmes - 4704 hommes)
Pour le service des étrangers : 266 (137 femmes – 129 hommes)
Pour le registre d'attente : 174 (44 femmes – 130 hommes)

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Permis de conduire
Permis de conduire : 316
Permis de conduire provisoires : 128
Permis de conduire international : 7

Passeports
Adultes : 97
Enfants : 32
Titres de voyages pour étrangers : 12

Cartes d'identité
Cartes d'identité Kids (belges - de 12 ans) : 248
Cartes d'identité E-Id (belges) : 529
Cartes d'identité E-Id (Non belges) : 163
Attestation d'immatriculation : 119
Certificat d'identité pour étrangers (enfant de - de 12 ans): 19

Mouvements de la population
Mutations : 280
Entrées : 488
Sorties : 488

Naissances
À Spa : 1
Hors Spa : 68 (37 filles et 31 garçons)

Jugements d'homologation d'adoption : 0

Reconnaissances d'enfants : 29

Mariages
Dans la commune : 32
Transcriptions de mariages célébrés à l'étranger : 2

Décès
De spadois dans la commune : 82
De spadois hors commune : 89

Nationalité : 20

IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE

En tant que service communal, la bibliothèque inscrit son action dans le Programme Stratégique Transversal communal. Malheureusement, la pandémie et les mesures sanitaires l'accompagnant n'ont pas permis le développement d'activités destinés à atteindre les objectifs fixés dans ledit plan.

L'ACTION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

Le lien à une base de données extérieure gérée par la Province de Liège ne nous permet pas de donner certains chiffres selon la période demandée (1er octobre 2020 – 30 septembre 2021). Les statistiques effectuées par la cellule informatique liégeoise couvrent une année civile.
Le rapport de ce jour concerne l'année civile 2020.

Acquisitions
2.455 nouveaux documents ont été inscrits à l'inventaire dont :

1. 1.256 en section adultes
2. 1.093 en section jeunesse
3. 106 jeux à la ludothèque

Prêts
En 2020, nous avons prêté un ensemble de 25.764 documents sur tout support.
6.540 ont été empruntés par des jeunes de moins de 18 ans, 15.790 par des adultes (plus de 18 ans), 2.309 par des collectivités et 1.125 à d'autres bibliothèques à la demande de leurs usagers.

A l'heure actuelle, il nous est impossible de chiffrer l'emprunt de documents numériques empruntés par nos lecteurs car ceux-ci sont assimilés à des usagers des Chiroux.
Nous avons, pendant cette période, prêté 1.044 jeux.

Lectorat et usagers-séjourneurs
La bibliothèque compte 1.357 lecteurs dont 492 jeunes (jeunes de moins de 18 ans).
À ces lecteurs individuels doivent être augmentés des membres des 67 collectivités desservies par la bibliothèque. Les mesures sanitaires en vigueur n'ont pas permis l'usage des PC de consultation au sein de l'espace Cyber

Collection encodée
En sus de l'encodage des nouveautés, nous avons continué l'encodage rétrospectif des collections et nous atteignons un nombre de 74.321 documents sur tout support pour la collection globale.

1. Livres : 66.704
2. Bandes dessinées : 7.617
3. Revues : 6.157
4. Livres lus et DVD : 564
5. Jeux : 1.362

À cela s'ajoutent 29 titres de revues et 5 quotidiens.

Actions d'éducation permanente
Dans le cadre du Plan quinquennal de développement de la lecture la bibliothèque propose des activités en lien avec les actions définies après analyse du territoire de compétence.
Ces activités ont eu lieu jusqu'en mars 2021.
En sus des animations récurrentes (visites de classe, heures du conte, animations jeux, cercle de lecture, Conseil communal des enfants), nous avons proposé aux classes de 1re, 2e et 3e primaire l'exposition « Peut-être » autour de l'univers de Mélanie Rutten.
204 enfants de 12 classes différentes ont visité l'exposition et se sont approprié les œuvres de Mélanie Rutten en recréant leur propre univers.
Cette exposition était également l'occasion de poursuivre la collaboration entamée avec le Centre culturel (PST) et les bibliothèques de Jalhay et de Sart.

Aux adolescents et adultes, la bibliothèque a proposé un spectacle « Mes bananes vertes », spectacle québécois, one-woman-show tendre, drôle et touchant.
Ce spectacle fut l'occasion de montrer une nouvelle fois à la population spadoise combien leur bibliothèque avait évolué.
D'un lieu pourvoyeur de savoir, notre petite bibliothèque est devenue un lieu où la parole s'exprime, s'échange, un lieu où il fait bon s'arrêter, un lieu où le savoir se construit, s'échange autour de conférence-débats, notamment.

En dehors des services numériques, la bibliothèque en partenariat avec le Centre Public d'Action Sociale et le Plan de Cohésion Sociale a mis sur pied un service de portage des livres à domicile.

Si les actions ont été peu nombreuses en 2020, les projets eux le sont pour 2021-2022 !
Nous continuerons les activités postposées et en développons de nouvelles.

V. JEUNESSE – TOURISME – SPORTS – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – DYNAMISATION COMMERCIALE

A. JEUNESSE

- **Subsides aux associations villageoises** pour un montant de 1.875,00 € :
  - Creppe « Amicale du Plateau » (140,00 €)
  - Salle l'Aurore de Nivezé (140,00 € + 1.500,00 € pour rénovation de la salle)
  - Winamplanche (95,00 €) ;

- **Subsides aux mouvements de jeunesse** pour un montant de 1.720,00 € :
  - 10ème Unité HL des Guides Catholiques : 474,00 €
  - 12ème Unité HF des Scouts : 474,00 €
  - 155ème Unité « La Harde » des Scouts et Guides Pluralistes : 772,00 €

B. TOURISME

- Subvention octroyée à l'Office du Tourisme de Spa pour l'année 2021 : 287.475,92 €.
- Subvention octroyée à l'Office du Tourisme de Spa pour l'organisation d'activités dans le cadre de la reconnaissance UNESCO : 10.000,00 €
- Subvention octroyée à l'asbl Belgomania pour l'année 2021 : 134.583,00 €.

C. SPORTS

Prise en charge de loyers pour occupation des installations sportives par divers clubs pour le « Centre Sportif La Fraineuse » : 3.260,26 € (prise en charge effective entre 01/2021 et 09/2021).
Prise en charge de loyers pour occupation installations sportives par divers clubs au « Centre sportif de Warfaaz » :

	01/10/2020-31/12/2020	01/01/2021-30/09/2021	Total
BUDO	€ 22,00	€ 77,00	€ 99,00
ARCHERS	€ 404,00	€ 208,00	€ 612,00
HANKOOK (TAEKWONDO)	€ 144,00	€ 1.304,00	€ 1.448,00
BADMINTON	€ 776,48	€ 2.036,50	€ 2.812,98
JU-JITSU	€ 82,50	€ 132,00	€ 214,50
KARATE	€ 168,00	€ 480,00	€ 648,00
MULTISPORTS FOR FUN	€ 180,48	€ 1.200,00	€ 1.380,48
JUDO (KODOKAN)	€ 308,00	€ 1.160,50	€ 1.468,50
ROYAL SPA BASKET CLUB	€ 4.483,00	€ 13.076,50	€ 17.559,50
VOLLEY	€ 695,00	€ 2.448,00	€ 3.143,00
TENNIS DE TABLE	€ 0,00	€ 758,00	€ 758,00
BE DANCER ACADEMY	€ 0,00	€ 4.000,00	€ 4.000,00
SELF DEFENSE	€ 0,00	€ 132,00	€ 132,00
SOLEIL DE VOTRE RETRAITE	€ 316,00	€ 1.694,00	€ 2.010,00
TOTAL	€ 7.579,46	€ 28.706,50	€ 35.854,98

Régie Communale Autonome (location piscine pour Cercle Royal de Natation de Spa) : 1.719,25 € (prise en charge effective entre 01/2021 et 09/2021).
Subventions
Royal Spa Football Club Renouveau : 15.499,13 €

Ski Club de Spa : 1.800,00 €
Club de Tennis de Table : 1.040,00 €
Extratrail : 1.750,00 €
Royal Tennis Club de Spa : 1.596,56 € + 12.000,00 € (pour le remplacement de l'éclairage en technologie LED sur les terrains de tennis)
Section des Plongeurs Autonomes : 120,00 €
Spa Rally : 30.000,00 €
Royal Cercle Athlétique : 1.500,00 €
Cap2Sports : 200,00 €

Bâtiments sportifs
FOOTBALL :
Remplacement coffret électrique à Creppe : 1.539,50 € (AGEMAT SA)
Contrôle des installations gaz et électricité : 800,64 € (VINCOTTE)

TERRAIN BASKET PARC :
Placement de bandes thermoplastiques : 840,85 € (HOFMAN)
Electricité pour installations sportives (terrain de basket) : 482,35 € (4 acomptes + 1 régul.)

CENTRE SPORTIF DE WARFAAZ :
Maintenance des installations : 8.803,36 €/ an (VEOLIA)
Quote-part Ville pour détection incendie : 1.601,05 €/ an (BEMAC)

D. COMMUNICATION

- **« Spa, Ville Thermale Authentique »** : les Bulletins Communaux 58, 59, 60 (spécial UNESCO) et 61 en partenariat avec UniMédia, distribués gratuitement en toutes-boîtes (6400 ex.).
- Webmaster et gestion du site officiel de la Ville de Spa : *www.villedespa.be* : hébergement et maintenance.
- Mise à disposition de sous-sites pour la Bibliothèque communale ainsi que pour soutenir le Centre Public de l'Action Sociale (C.P.A.S.).
- Participation de Spa à l'Intercommunale IMIO
- Gestion de la **page Facebook** de la Ville de Spa : plus de 5041 « j'aime » contre 3.948 (soit une progression de 22% depuis 2020).
- Gestion du **compte Instagram** de la Ville de Spa : 1238 abonnés actuellement pour 993 abonnés l'an dernier. (soit une progression de 20% depuis 2020)
- Gestion de la **communication des différents services communaux,** annonces.
- Gestion **d'insertions publicitaires** dans la presse et de distributions toutes-boîtes à l'attention de nos concitoyens ; mise en place d'une synergie entre Spa-Theux-Jalhay pour des insertions publicitaires obligatoires (Europe, Wallonie, etc.). Facturation à tour de rôle.
- Gestion de la communication liée à la **crise Covid** ainsi qu'aux **inondations du 14 juillet**
- Les dépenses, toutes communications de la Ville confondues, s'élèvent à : 10.381,22 €

E. JUMELAGES

- **Voyage à VICHY du 20 au 23 septembre 2021**

Intervention dans les frais de transport	1.170,00 €
Fournitures (paniers cadeaux, ballotins de pralines)	358,20 €

F. VIE ASSOCIATIVE

Mise à l'honneur des associations (fournitures)	442,00 €
Réalisation d'un visuel pour le « Pouhon 2020 »	283,15 €
TOTAL	**725,15€**

G. EMPLOI

- **Bureau de l'Emploi et Maison de l'Emploi**

Frais de fonctionnement (abonnement de téléphone et communications, quote-part ville téléphone)	856,01 €
Frais de fonctionnement (relevé copieurs et imprimantes)	122,99 €
TOTAL	**979,00 €**

La Maison de l'Emploi de Spa ouverte depuis le 2/7/2012 est le lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil sur toutes les questions liées à l'emploi :

- Des offres d'emploi mises à jour au quotidien,
- Démarches administratives (inscription/réinscription comme demandeur d'emploi, attestations, aide à la rédaction d'un CV, ...),
- Recherches d'emploi grâce aux outils mis à la disposition des demandeurs d'emploi (téléphone, fax, ordinateur, photocopieur),
- Conseils en matière de recherche d'emploi ou de formation,
- Activités organisées en collaboration avec différents partenaires, ...

Horaire :
Le service est accessible sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Une permanence téléphonique est assurée :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

H. CLASSES MOYENNES

Subside à l'Association des Commerçants spadois (2021)	20.000,00 €
Subside à l'Association des Hôteliers et Restaurateurs spadois (2021)	1.000,00 €
Package pour week-end du client 2021	364,45 €
TOTAL	**21.364,45 €**

I. CULTURE

- La subvention allouée au **Centre Culturel** pour l'année 2021 s'élève à **57.426,82 €**

- **Subsides pour Festival de Théâtre de Spa 2021** 121.150,00 €
- **Subsides pour manifestations culturelles**
  - Musique à Spa 2021 7.950,00 €
- **Organisation de manifestations culturelles**
  - Exposition photos « Spa à travers l'objectif » 2.896,59 €

- **Manifestations culturelles :** prestations de tiers
  - Fêtes de fin d'année 2020 : sonorisation dans le centre-ville 10.151,34 €

TOTAL **199.574,75 €**

J. DYNAMISATION LOCALE

- **Lutte contre les cellules vides :**
  - Soutien aux démarches administratives pour l'installation d'un commerce
  - Gestion des candidatures de primes communales d'installation de nouveaux commerces
  - Gestion des candidatures de Créashop Plus

- **Attractivité des commerces spadois :**
  - Mise en place de bons d'achat HoReCa à destination des ménages et isolés spadois pour relancer l'économie et la fréquentation des commerces HoReCa spadois (août 2021)
  - Braderie des commerçants

- **Soutien aux commerces existants**
  - Communication auprès des commerçants sur les mesures pour limiter la propagation du coronavirus et des aides et soutiens auxquels ils peuvent prétendre (depuis mars 2020)
  - Communication auprès des commerçants sur les indemnités compensatoires en cas de travaux (ponctuellement, en fonction des travaux en cours)

- **Autres :**
  - Back up de la communication (revue de presse quotidienne ; gestion du contenu des RS et du site web)
  - Soutien à l'organisation de l'annonce de la candidature de la Ville de Spa au patrimoine mondial de l'UNESCO
  - Rédaction de la convention entre la Ville et Spa Live (reportée)
  - Recherche sur la question de revitalisation de la fonctionnalité socio-économique du cœur-ville
  - Coordination de la task force pour les secteurs impactés par la crise Covid
  - Mise à jour de la base de données des commerçants, de l'annuaire des commerces en ligne, d'un catalogue des cellules commerciales vides

VI. ENSEIGNEMENT (ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021)

A. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Population scolaire (au 15 janvier 2021)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	74 élèves	30 élèves	129 élèves
Niveau Primaire	162 élèves	78 élèves	226 élèves

Répartition des classes et du personnel (au 15 janvier 2021)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	5 classes Enseignantes : 5 Mme C. COZAR Mme V. HOLLER Mme S. RUIZ Mme C. CANADA Mme L. CHARLIER Mme Camino (FLA)	2 classes 2 enseignantes Mme L. PUTZEYS Mme V. ANDRES	7 classes 7 enseignantes
Niveau primaire	8 classes 11enseignants M. L. BERTHOLET Mme M-N HERREMANS Mme C. HENRION Mme N. GRIGNARD Mme D. LEGRAND Mme C. COURBE Mme V. STASSART Mme S. LEEMANS Mme M. BORGUET Mme V. PARMENTIER Mme C. RAINOTTE	3 classes 4 enseignants Mme M. DUCHENE Mme L. MARECHAL Mme L. BAIWIR M. O. LEYH	12 classes 15 enseignants

+ 1 chef d'école : Mme F. HERMAN
+ 2 secrétaires 3/4 : Mme V. SALMON et Mme M. DEBLOCK
+ 3 maîtres spéciaux d'éducation physique : M. Q. BALHAN et Mme F. PEETERS et M. D. PONDANT
+ 2 maîtres spéciaux pour l'enseignement de la seconde langue : Mme V. LAMBERT et M. J-P.PLUNUS
+ maître spécial pour l'enseignement de la morale laïque (Melle E HENDRICKS), de la religion catholique (Mme V. LEIDGENS), de la religion protestante (Mme J. BESANCON) de la citoyenneté (M. A. BEAUVE)
+ 1 maîtresse spéciale de psychomotricité (Mme M. DELEPIERE).

B. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- **Population scolaire au 30.09.2021**
  - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 453 élèves
  - Domaine de la musique : 463 élèves
  - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 205 élèves
  - Domaine de la danse : 93 élèves

- **Nombre de périodes subventionnées pour l'année scolaire 2020-21**
  - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 136 périodes/semaine
  - Domaine de la musique : 248 périodes/semaine
  - Domaine de la danse : 12 périodes/semaine
  - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 55 périodes/semaine
  - Direction et personnel auxiliaire d'éducation : 1 directeur tps plein, 2 sous-directrices chacune à mi-temps et 2 surveillantes éducatrices à mi-temps chacune.

- **Nombre de périodes à charge du budget communal pour l'année scolaire 2020-21**
  - Domaine de la danse : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
  - Domaine de la musique : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
  - Personnel administratif : 1 employée d'administration APE mi-temps.

- **Personnel:**

I. Corps professoral au 01.09.2021

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace

8 professeurs de formation pluridisciplinaire : Mmes et Ms. Ch. BAUDIN, S. CALMANT, M. GODELAINE, Alb. GUIDOLIN, Z. JACQUIN, Ph. JARBINET A-S. RAULIN et Ad. ZINCK.
1 professeur de volumes, spécialité sculpture : Mme Ad. ZINCK
1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité peinture : Mme M.GODELAINE
1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité dessin : M. Ph. JARBINET
1 professeur d'image imprimée, spécialité gravure : M. Alb. GUIDOLIN
2 professeurs d'image imprimée, spécialité photographie : MME J. GUTTMAN, M. Fr. MATERNE
1 professeur de métiers d'arts, ébénisterie : M. A. GUIDOLIN
2 professeurs d'histoire de l'art et analyse esthétique : M. NERA.

Domaine de la musique

4 professeurs de formation musicale : Mmes R. BRIXHE, V. DEMBLON (en CM remplacée par C.Delhez, C.Delbovier, C.Jemine, O.Goman, Fr.Lallemand), C. JEMINE, M. PIROTTE
4 professeurs de chant d'ensemble : Mmes V. DEMBLON (en CM remplacée par C.Delhez, C.Delbovier), C. JEMINE, Sc. MAWET
4 professeurs de formation instrumentale, spécialité piano/claviers : Mmes N. BONHOMME, M. CADET, S. NEUFORGE et M. St. SANTE
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité guitare : Ms. Fr. AUBINET, B. ZONDERMAN
1 professeur de formation instrumentale, spécialité violoncelle : Mme S. PIRARD
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité clarinette/saxophone : Mme El. CADIAT, M. X. CAUCHETEUX
1 professeur de formation instrumentale, spécialité flûte traversière/piccolo : B. MASSENAUX
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité violon/alto: Mmes S. de BOURNONVILLE (en CAD remplacée par C.Delhez) et M. CADET
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trompette/cornet : M Th. HANQUINAUX
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trombone/tuba : M. Fr. WANLIN
1 professeur de formation instrumentale, spécialité percussions : M. D. ARENS
1 professeur de formation instrumentale, spécialité flûte à bec : Mme E.KURTZEMANN
1 professeur de formation vocale: Mme Sc. MAWET
5 professeurs d'ensemble instrumental : M. X. CAUCHETEUX, Mme S. PIRARD, Mme Z. POLECHKO, M. S. SANTE

1 professeur de musique de chambre instrumentale : M. St. SANTE
1 professeur d'histoire de la musique et analyse: M. M. NERA
1 pianiste chargée de l'accompagnement piano: Mme S. NEUFORGE

Domaine des arts de la parole et du théâtre:
5 professeurs de diction/déclamation : Mmes B. DECHAMBRE, C.d'HUART (CM remplacée par B.Dechambre, C. Larguier, R.Lescot), C. LARGUIER, A. SALMON et MM. T. DELPHIN-POULAT, R.LESCOT
3 professeurs d'art dramatique : Mmes B. DECHAMBRE, C. d'HUART (CM remplacée par C. LARGUIER) et Mr. Th. DELPHIN-POULAT

Domaine de la danse:
1 professeur de danse contemporaine: Mme J. COPETTE

II. Personnel non chargé de cours au 01.09.2021

Directeur: M. N. HAESBROECK
Sous-Directrices: Mme R.BRIXHE, S.DE BOURNONVILLE
Surveillantes-éducatrices: Mmes M. LECOCQ et M.-C. MANZANO

III. Mouvement dans le corps professoral en septembre 2021 :

- Démissions : Néant
- Départ de la professeure de danse : S. JAMOTTE
- En congé pour toute l'année scolaire 2021-2022 : Mmes S.DE BOURNONVILLE, D. DELHEZ, Th. MARTHUS, Er. MEDOL

IV. Transports en commun en 2020-21 :

Cinq membres du personnel ont utilisé les transports en commun/la bicyclette demandant un remboursement.

- **Résultats au 30.06.2021**

Domaine de la Musique

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 80
- Nombre de cours réussis : 665
- Nombre d'échecs : 91

Domaine des Arts de la Parole

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 6
- Nombre de cours réussis : 207
- Nombre d'échecs : 22

Domaine de la Danse

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 3
- Nombre de cours réussis: 62
- Nombre d'échecs: 16

Domaine des Arts graphiques, visuels et de l'Espace

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 27
- Nombre de cours réussis: 431
- Nombre d'échecs : 92

- **Principales manifestations organisées d'octobre 2020 à Septembre 2021**

  - Du 23/12/20 au 26/02/21 – exposition des œuvres de Gloria Miranda Villena (élève en peinture chez M.Godelaine) au Centre Médical de la Vesdre à Verviers
  - Le 26/06/2021 – Remise des prix au Petit Théâtre du CC Spa
  - Evaluations 1ère session, Spa

11.01.21 –	Formation Pluridisciplinaire APT – Athénée Centre
	Formation Pluridisciplinaire APT – Jalhay
12.01.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT – Jalhay
	Clarinette/Saxophone - Jalhay
13.01.21 –	Théâtre - Jalhay
	Déclamation - Jalhay
	Formation Pluridisciplinaire APT – Jalhay
14.01.21 –	Formation Pluridisciplinaire APT – Roi Baudouin
	Formation Pluridisciplinaire APT – Sart
	Chant Classique – Spa/Académie
15.01.21 –	Percussions – Jalhay
18.01.21 –	Violon – Spa/Académie
	Trompette – Jalhay
19.01.21 –	Formation Pluridisciplinaire – Nivezé
	Piano – Spa/Académie
	Trompette – Spa/Académie
	Violon – Spa/Académie
20.01.21 –	Chant Variété – Spa/Académie
	Trombone/Tuba – Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
	Piano – Jalhay
21.01.21 -	Piano – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire APT – Rener
	Théâtre – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire APT – Sart
23.01.21 -	Flûte à bec – Spa/Académie
	Guitare – Spa/Académie
26.01.21 -	Percussions – Spa/Académie
27.01.21 -	Violoncelle – Spa/Académie
	Percussions – Spa/Académie
	Flûte Traversière – Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
	Déclamation – Spa/Académie
28.01.21 -	Flûte Traversière – Spa/Académie
	Guitare – Spa/Académie
30.01.21 -	Déclamation - Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
01.02.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT – Roi Baudouin
	Théâtre – Spa/Académie
06.02.21 -	Guitare – Spa/Académie

  - Evaluations 1ère session, Spa

17.05.21 -	Flûte à bec – Spa/Académie
	Guitare – Spa/Académie
18.05.21 -	Percussions – Spa/Académie
19.05.21 -	Violoncelle – Spa/Académie
	Percussions – Spa/Académie
	Flûte Traversière – Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
20.05.21 -	Guitare – Spa/Académie

25.05.21 -	Clarinette/Saxophone – Jalhay
	Flûte Traversière – Spa/Académie
26.05.21 -	Théâtre – Jalhay
27.05.21 -	Déclamation – Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
	Danse Classique – Spa/Académie
28.05.21 -	Danse Jazz – Spa/Académie
31.05.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT – Roi Baudouin
	Violon – Spa/Académie
	Théâtre – Spa/Académie
01.06.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT – Nivezé
	Piano – Spa/Académie
	Trompette – Spa/Académie
	Violon – Spa/Académie
02.06.21 -	Déclamation – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire – Spa/Académie
	Chant Variété – Spa/Académie
	Trombone/Tuba – Spa/Académie
	Piano – Jalhay
03.06.21 -	Piano – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire APT – Rener
	Théâtre – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire APT – Sart
04.06.21 -	Percussions – Jalhay
05.06.21 -	Clarinette/Saxophone – Spa/Académie
	Piano – Spa/Académie
	Déclamation – Spa/Académie
07.06.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT– Athénée Centre
	Trompette – Jalhay
	Danse Classique – Spa/Académie
08.06.21 -	Formation Pluridisciplinaire APT – Jalhay
09.06.21 -	Piano – Spa/Académie
10.06.21 -	Chant Classique – Spa/Académie
	Formation Pluridisciplinaire APT – Roi Baudouin
	Formation Pluridisciplinaire APT - Sart
16.06.21 -	Piano – Spa/Académie
19.06.21 -	Guitare – Spa/Académie

Les évaluations d'APVE n'ont pu être présentées courant de l'année, puisque le nombre réduit d'élèves présents dans les classes et les mesures sanitaires ne le permettaient pas. Nous avons donc organisé une journée portes ouvertes le 11 septembre 2021pendant laquelle les élèves ont pu exposer leurs œuvres plastiques. Certains d'entre eux ont aussi eu l'op portunité d'exposer à l'Office du Tourisme de Sart du 17 septembre au 3 octobre 2021.

D'autres activités étaient programmées pour l'année 2020/2021, mais la situation sanitaire a empêché leur déroulement dans des conditions acceptables. Celles-ci ont donc dû être annulées.

- **Examens d'aptitude :**
  14.10.2020 – Formation Pluridisciplinaire APVE – Anne-Sophie Raulin
  19.04.2021 – II Photo – Jenny Gutmann

- **Assemblée Générale – Conseil des Etudes :**
  L'assemblée Générale et le Conseil des Etudes se sont réunis en dates du 22 juin 2021 et du 23 septembre 2021.

- **Commission paritaire locale :**
  La Commission paritaire locale s'est réunie en date des 20 avril 2021 et 12 octobre 2021.

- **A.S.BL. annexe à l'Académie :**
  L'asbl « Les Amis de l'Académie René Defossez de Spa » poursuit ses objectifs :
  - Achat et location d'instruments
  - Soutien financier aux personnes en difficultés pour le paiement du minerval
  - Collaboration financière et logistique aux diverses manifestations.

VII. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

- En 2020, réalisation et envoi à l'ONE du Programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE) avec demande de renouvellement d'agrément du subside pour :
- Le milieu d'accueil Récréà'Spa
- L'école libre Roi Baudouin. Retour de la commission d'agrément de l'ONE avec décision favorable, obtention de l'agrément et du subside destiné aux opérateur pour cinq ans, pour l'école libre Roi Baudoin et le milieu d'accueil communal Récréà'Spa.
- Réalisation et diffusion de la brochure « Accueil de l'Enfance » 2020/2021
- Réalisation d'une page dédiée à l'ATL sur le site officiel de la Ville de Spa
- Réalisation et diffusion du flyer « Stages Printemps – Eté » distribué aux aînés de chaque établissement scolaire de chaque réseau.
- Collaboration avec l'école libre Roi Baudoin pour apporter les modifications nécessaires au ROI et au projet pédagogique relatifs aux garderies, à la suite de la demande de l'ONE dans le cadre du renouvellement de l'agrément.
- Collaboration avec les écoles communales pour la réalisation du dossier relatif à la demande d'agrément et de subside pour les écoles communales pour la reconnaissance de l'accueil après les heures scolaire. Dossier envoyé à l'ONE.
- Réunions de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) - le 11/12/2020 en visioconférence et le 20/05/2021.

Formations pour les accueillantes

Organisation des modules de formation continue et de base avec report des dates à plusieurs reprises, suites aux mesures sanitaires pour les deux modules, à savoir : « Les Grands Jeux quelles richesses » et « On peut beaucoup avec trois fois rien » ils se sont déroulés en septembre et octobre 2021 en présentiel. Le personnel qui encadre les enfants de Récréà'Spa, de l'école libre Roi Baudouin et de l'école communale de Creppe a suivi les deux modules. La formation de base en présentiel a débuté le 22 octobre 2021 et se terminera le 18 mars 2022 – 13 accueillantes sont inscrites.

Récréà'Spa

D'octobre 2020 à juin 2021, les accueillantes du milieu d'accueil communales ont pris en charge l'accueil des enfants qui fréquentent habituellement Récréà'Spa dans chaque établissement scolaire de la commune. En raison des mesures covid, Récréà'Spa est resté fermé pour l'accueil en dehors des heures scolaires. Les stages pour les petits congés se sont déroulés également dans les différentes écoles. En septembre 2021, le milieu d'accueil Récréà'Spa accueille à nouveau les enfants après les heures scolaires et pendant les périodes des congés scolaires.

Centres Communaux de Vacances

Les Centres Communaux de Vacances ont été organisés sur le site de l'école de Creppe et de Nivezé. En raison de la crise Covid les enfants de maternelle et primaire ont été séparés. Les mesures sanitaires ont été bien respectées. 103 enfants de plus de 6 ans et 74 de moins de 6 ans ont été accueillis pour la période du 5 juillet au 13 août 2021.

VIII. DÉPARTEMENTS TRAVAUX ET CADRE DE VIE

A. ETAT DES MARCHÉS ENTRE LE 1ER OCTOBRE 2020 ET LE 30 SEPTEMBRE 2021

Approbation des conditions

- L44 – Spa – Stavelot – Aménagement du Ravel de liaison à la gare de la Géronstère – Phase 1a et 1b.
- Marché de services. Consultance et assistance en matière de dispense partielle de versement de précompte professionnel pour des travaux immobilier en équipe sur chantier.
- Marché de travaux. Remplacement de l'égouttage rue de la Sauvenière et rue Chelui. Amélioration de l'espace public de la rue Chelui (PIC 2019-2021).

Invitation à remettre offre - publication

- Marché de services contrat de maintenance – techniques spéciales de l'école primaire de Nivezé.

Attribution

- Marché de fournitures. Achat de barrières Nadar.
- Achat de bulbes pour la fête du printemps 2021.
- Marché de fourniture. Plantes parcs publics et plantations. Fleurissement 2021.
- Marché de travaux. Réaménagement du parking rue de l'Hôtel de Ville.
- Marché de travaux. Reconstruction de trottoirs et travaux annexes tranche 2020. Rue Hanster.
- Marché de fournitures. Acquisition d'une smart TV pour la salle de réunion du service de l'Urbanisme 1er étage.
- Marché de fournitures. Hôtel de Ville. Rayonnage archives pour les services des travaux et de l'urbanisme.
- Achat de potelets de dissuasion.
- Marché de service. Location, pose, dépose et entretien d'un globe terrestre lumineux.
- Réparation de la toilette publique rue Dr Henri Schaltin.
- Débardage de bois mort. Ruisseau de la Géronstère.
- Marché stock – fourniture de laitier pour déneigement.
- Marché de services. Arbres en bordure de voiries Phase 2. Etudes et examen sanitaire (lots 1, 2, 3, 4 et 5).
- Marché de fournitures – Bandes thermos terrain de basket.
- Marché de fournitures. Achat de gites et planches pour les sites touristiques.
- Marché de fournitures. Coffret électrique terrain de foot de Creppe.
- Permis de conduire ouvriers.
- Marché public de services conjoints. Etude d'un projet L44A Spa-Stavelot : liaison à la gare de Spa Géronstère (y compris passerelle et rénovation du viaduc) et voiries communales : aménagements au niveau des rues du Waux-Hall et Géronsère.
- Marché de fournitures. Constitution d'un stock de fer pour le forgeron.
- Marché de services – Remise en conformité du bâtiment « Le Relais de la Sauvenière ».
- Marché de fourniture. Remplacement camion porte conteneur (service voirie).
- Achat de pensées à grosses fleurs.
- Remplacement de la camionnette des signaleurs.
- Marché de fournitures. Plantes parcs publics et plantations. Fleurissement 2021.
- Marché de fourniture. Achat de terreau.
- Achat de panneaux de signalisation.
- Marché de travaux : Ecole de Nivezé traitement du bardage en bois.
- Marché de fournitures – Etagères pour les archives des travaux.
- Marché de fournitures. Pièces pour la balayeuse Ravo.
- Marché de fournitures. Achat pompe (source de Barisart et service propreté).
- Marché de fourniture. Pierre de taille.
- Marché de fourniture – Rail de sécurité av. Prof. Henrijean.
- Marché de fournitures – Taques égout.
- Marché de travaux – Rénovation toiture garage conciergerie école de Creppe.
- Marché de fournitures. Achat d'un chariot funéraire.
- Marché de travaux. Remplacement porte d'entrée principale Casino.
- Marché de service – Réparation remorque BECKERS service des plantations.
- Marché de fournitures – Trappes accès Wayai rue G. Bertrand.

- Marché de fourniture. Acquisition d'une pompe pour la fontaine du parc.
- Acquisition de matériel électrique pour la fontaine du parc.
- Marché de travaux. Remplacement porte d'entrée principale du Casino.
- Marché de service – Remplacement de la chaudière – Chalet du Parc.
- Marché de fournitures – Achat brosses pour balayeuse RAVO.
- Marché de fournitures. Hôtel de Ville. Mobilier de bureau pour les services des travaux, urbanisme et du logement.
- Marché public de service conjoint – N62 – Spa – Etudes de l'aménagement de la traversée de Spa, y compris aménagements communaux.
- Marché de fourniture. Remplacement de la balayeuse de rue (modèle lourd).
- Marché de services juridiques pour la Ville, le CPAS et la RCA de Spa (lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6).
- Marché de travaux. Bâtiment Casino : détection généralisé incendie (travaux complémentaires).
- Marché de services. Entretien des installations complètes de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de ventilation (régulation comprise) systèmes de détection de gaz compris des bâtiments communaux et des bâtiments du CPAS.
- Marché de fournitures – Achat d'asphalte à chaud.
- Golf Hôtel de Spa. Travaux de sécurisation du site. Démolition de la ruine.
- Marché de services – Transports camps de vacances.

Réception provisoire

- Marché de travaux. Remplacement de l'égout avenue Antoine Pottier.
- Marché de travaux. Voiries communales, réfection et entretien divers tranche 2020. Avenue André Guillaume.
- Marché conjoint de travaux. Réfection des gardes corps et de la passerelle piétonne du pont de Winamplanche.
- Marché de travaux. Traitement du parquet au 2ème étage de l'administration communale de Spa.
- Marché de fourniture Renouvellement du parc informatique Ville de Spa (lot 1, 2, 3 et 4).
- Marché de travaux. Hôtel de Ville. Travaux d'aménagement service de l'urbanisme (1er étage) : plafond acoustique.
- Marché de travaux. Construction d'un préau à l'école de Nivezé.
- Marché de travaux. Eglise de Creppe. Réparation du mur soutenant la charpente.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville Aménagement du service de l'urbanisme et du logement. Traitement des parquets.
- Marché de travaux. Eglise de Spa. Travaux de peinture intérieure.
- Marché de travaux. Voiries communales. Réfection et entretien divers. Tranche 2019. Phase 1 : travaux de réparation et de pose d'enrobés.
- Marché de travaux. Reconstruction de trottoirs et travaux annexes tranche 2019. Phase 2 : Place Verte.
- Remplacement d'une fourgonnette du service bâtiment.
- Marché de travaux. Ecole de Nivezé. Aménagement d'une sortie de secours. Escalier de secours.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service des travaux. Installation d'une kitchenette.
- Marché de travaux. Sport de rue : enlèvement des matériaux ayant des composants à base d'amiante préalablement à la démolition du réservoir des Charmilles.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville : travaux d'aménagement 1er étage. Cloisonnement.
- Marché de travaux. Reconstruction trottoirs et travaux annexes.

En exécution

- Marché de travaux. Chemin Henrotte. Egouttage et rénovation de la voirie.
- Marché de travaux. Egouttage et aménagement piétonnier rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy.
- Marché de travaux. Restauration de la Galerie Léopold II : Galerie promenoir et Pavillon Marie-Henriette.
- Marché de travaux – Sport de rue : aménagement des installation, démolition du réservoir.

Compte rendu des ouvertures de chantier et traitement des demandes

- 26 demandes d'instruction (passage au Collège)
- 139 demandes de type « information »
- 9 dossiers d'appel à coordination
- 161 ouvertures de chantier effective durant la période
- 9 autorisations de raccordement aux égouts.

B. DOSSIER UNESCO

Dans la procédure d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Grandes villes d'Eaux d'Europe » - « Great Spas of Europe », Spa collabore avec 10 villes thermales européennes.

Les grandes actions de l'année écoulée ont été les suivantes :

- Décision du Comité du patrimoine mondial d'inscrire « Les Grandes villes d'eaux d'Europe » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 24 juillet 2021 ;
- Participation aux différentes réunions internationales des représentants des villes (Mayor Steering Group) et aux réunions internationales des personnes chargées de la gestion locale (Site Manager Group) ;
- Mise sur pied d'actions relatives à la communication de la décision (avec la collaboration entre autres de l'Office du Tourisme) :
    - Retransmission en direct des débats du Comité du Patrimoine mondial
    - Cérémonie de remerciement dans le cadre des journées du patrimoine 2021
    - Outils de communication : numéro spécial UNESCO du bulletin communal, brochure patrimoine, capsules Facebook, autocollants, bâche, gobelets …
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion local de Spa dont le projet avait été approuvé en septembre 2017. Le comité de gestion mis sur pied, regroupant des acteurs représentant des secteurs d'activités très différents mais complémentaires (culture, patrimoine, institutions, tourisme, économie, monde associatif, éducation, citoyenneté, …), poursuit son travail.

Le travail actuel s'attache à réfléchir à la mise en œuvre concrète dudit plan. Certaines actions sont d'ores et déjà en phase de réalisation en fonction des priorités validées par le Collège communal. Exemples :

- Action 2 : Développer l'outil « inventaire » : actualisation inventaires existants, poursuite inventaires en cours et nouveaux inventaires.
  L'inventaire du Petit patrimoine populaire de Spa est terminé et a été mis en ligne par l'Agence wallonne du Patrimoine ;
- Action 9 : Évaluer le niveau de protection des éléments de la « Gazetteer » et envisager l'adoption de mesures de protection (classements…).

Le classement du complexe du casino est en cours d'étude par l'Agence wallonne du Patrimoine, la procédure administrative de la demande d'extension de classement des anciens thermes est clôturée ;

- Action 12 : Restaurer les éléments majeurs du patrimoine thermal : référence « Gazetteer ».

Les chantiers de restauration de la Galerie Léopold II et des anciens thermes sont en cours, une demande de permis pour la restauration du Waux-Hall a été introduite ;

- Action 27 : Augmenter la présence de l'eau dans la ville.

Cette dimension est intégrée dans les projets d'aménagements publics en cours : place Pierre le Grand, étude de la traversée de Spa ;

- Action 33 : Informer et sensibiliser les acteurs économiques au projet « Grandes Villes d'Eaux d'Europe ».

Les commerçants ont été associés à l'inscription UNESCO : distribution de drapeaux, autocollants, sets de table, recherche de cartes postales anciennes à afficher dans les vitrines.

C. URBANISME

Pendant la période de référence, ont été délivrés par le Collège communal :

- primes à la restauration des façades : 9
- permis d'urbanisme : 67
- refus de permis d'urbanisme : 13
- permis d'urbanisation : 0
- refus de permis d'urbanisation : 0
- modifications de permis d'urbanisation : 0

- refus de modification de permis d'urbanisation : 0
- informations notariales : 279
- certificats d'urbanisme n° 1 : 0
- certificats d'urbanisme n° 2 : 2
- vérifications d'implantation : 3
- article 127 CWATUP/article D.IV.22 CoDT : 15

D. CIMETIÈRES

- Inhumations : 124
- Exhumations : 4

E. LOGEMENT

- Permis de location : 4
- Commissions sanitaires : 10
- Arrêté d'inhabitabilité : 1
- Suivi interdiction utilisation installation(s) suite à intervention Zone de secours : 7

Octroi, en date du 19/03/2021, de la compétence pour rechercher et constater le non-respect des critères de salubrité des logements et la présence de détecteurs d'incendie tels que visés au chapitre 1er du titre II du Code

F. ENERGIE

Par rapport aux missions du Conseiller Energie édictées par la Région Wallonne

1. Collection des index et des données de consommation pour chauffage des bâtiments de la Ville.
2. Idem pour les consommations d'eau.
3. Suivi des consommations pour repérer les dérives essentielles, changements de compteurs (SWDE, RESA, ORES), etc…
4. Contrôle des factures énergie et eau (et réclamation) pour 210 points de consommation
5. Encodage du relevé des index et des factures pour l'exonération de la redevance voirie en gaz et en électricité
6. Pilotage des chaufferies complexes des bâtiments communaux (écoles de Creppe et Nivezé, crèches, hôtel de ville…) et gestion des entretiens et des pannes éventuelles
7. Refacturation des consommations prises sur les borniers de la Ville, celles-ci étant en forte diminution cette année vu les conséquences du Co-Vid.
8. Achats groupés énergie pour la ville et les entités affiliées (adhésion, renouvellement et suivi au quotidien) : électricité et gaz via Finimo, mazout via la Province de Liège, carburants via le SPW mais aussi achats directs de pellets par la Ville.
9. Contrôle des dossiers PEB (Performance Energétique des Bâtiments) des demandes de permis d'urbanisme : l'ensemble des PU soumis est contrôlé pour assurer le respect de la législation en la matière : soit 32 dossiers traités en procédure complète pour 34 en 2020 et 43 en procédure simplifiée pour 55 en 2020 et ce, tout en tenant compte de l'évolution de la législation urbanistique et PEB.
10. Sensibilisation des citoyens
    a. 46 contacts pour 36 en 2020, au guichet, au téléphone et par mail concernant l'énergie, les conseils en isolation, les demandes de primes, les tarifs, les factures d'électricité, le choix d'un fournisseur etc…
    b. Pas de Nuit de l'Obscurité le 10/10/20 vu les précautions nécessaires et obligatoires dues à la pandémie

c. Pas de flyer pour le concours Spa Ville Lumière en 12/2020, ce flyer visant les autres années à sensibiliser les citoyens à la maîtrise de la consommation des illuminations privées de fin d'année

11. Sensibilisation du personnel communal essentiellement par contacts informels mais aussi par 8 contacts identifiés parmi les 46 cités en 10.a.

Autres actions

1. Poursuite de la participation de la Ville de Spa au processus de la Convention des Maires qui est la déclinaison au niveau du territoire communal des objectifs de la COP21 de Paris :
   soit -40% d'émissions de CO2 à l'horizon 2030 par rapport à 2006 et -85% à l'horizon 2050, l'étape en cours étant la fin des consultations des citoyens pour l'établissement et la rédaction du Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC) au travers de leur participation au comité de pilotage du PAEDC
2. Eclairage public : suivi des dossiers de dépannages et d'amélioration : tours scout, encodage pannes sur logiciel Muse ou sur ores.be, contacts avec les riverains, contacts avec Ores, contacts avec SPW,…
3. Réalisation de la deuxième phase du plan 2019-2030 de la Région Wallonne de passage complet de l'éclairage public communal à la technologie LED ; ce passage mènera une fois complètement réalisé au terme de 10 ans à une diminution estimée à 103 tonnes/an de CO2 ou 60% par rapport à la consommation de 2018.
4. Suivi rapproché de la chaufferie de l'Ecole de Creppe passée du mazout aux pellets, ce qui a engendré une diminution des émissions de CO2 de 90%, soit 76 tonnes/an sur un total de 84,4 tonnes mais qui continue à nécessiter de nombreuses interventions.
5. Contacts avec ORES : nouveaux raccordements, changement de titulaire de comptes, éclairage communal,…
6. Gestion des bornes escamotables de la Ville.
7. Participation à l'appel à projet Pollec 2020 pour lequel notre candidature a été retenue :
   - aide en ressource humaine à 1/3 temps depuis le 1er juin 2021 pour la rédaction et la réalisation du PAEDC
   - subside de 50 000 € pour le ré-éclairage intelligent du pourtour du lac de Warfaaz
8. Participation à l'appel à projet Pollec 2021 pour lequel nous attendons l'avis de la Région Wallonne, ceux-ci concernant :
   - un subside pour financer les audits énergétiques des citoyens et ainsi les encourager à réaliser des travaux de rénovation de leur habitation
   - un subside pour le remplacement de la mise en lumière des façades de l'ensemble Centre Culturel et Casino en vue d'en diminuer la consommation électrique.
9. Dossier reprenant les critères de sélection en vue du renouvellement des GRD Gaz et Electricité.

G. ENVIRONNEMENT

- Participation et organisation à la « Journée Propreté – Be Wapp »
- Collaboration avec Intradel pour le suivi de la collecte en conteneurs à puce :
  - Information aux citoyens : Formation contre le gaspillage alimentaire, compostage à domicile
  - Gestion des problèmes liés aux collectes (collectes des conteneurs, des PMC et des Papiers-Cartons, nouvelle collecte des plastiques souples)
  - Demande et octroi des dérogations
  - Changement de titulaire des conteneurs (plus de 600 formulaires depuis janvier 2020)
- Commune Zéro Biodéchet, formation des guides Composteurs Pailleurs citoyen et agent communaux, suivi du compost partagé du Waux-Hall ;
- Commune Zéro Déchet
- Commune Zéro déchet sauvage Mise sur pied et application du plan local de propreté
- Participation au groupe de travail du projet du « Parc Naturel des Sources », projets en partenariat
- Participation au GT Biodiversité,
- Dossiers de mise en conformité des citernes à mazout
- Dossier Vecqueterre : mise en conformité
- Dossiers Bien-être animal : gestion du plan de stérilisation des chats

- Plan « Maya » : convention fauchage tardif, demande de subsides pour la plantation d'espèces mellifères, Cimetières « Nature », plan de gestion différenciée…
- Demande de subsides dans le cadre du plan MAYA et de la semaine de l'arbre,
- Demande de subsides « BiodiverCité »
- Rédaction d'un avis dans le cadre de 107 permis d'urbanisme et aide au remplissage des notices d'évaluation sur l'environnement
- Gestion des dossiers de permis environnement :
    - Déclarations de classe 3 : 79 déclarations recevables
    - Permis environnement : 7 permis délivrés
    - Permis unique : 0 permis délivrés
    - Permis intégré : 0 permis délivrés – 1 permis refusé
- Gestion des enquêtes publiques organisées par la RW : 4
- Recherche de renseignements en matière environnementale dans le cadre de demande de renseignements urbanistiques par les Notaires (279 demandes)

Collecte des verres
Via le réseau de bulles à verres

	Verre blanc	**Verre coloré**
Année 2019	155.857 kg	179.331 kg
Année 2020	202.334 kg	207.367 kg

Collecte des textiles via l'asbl TERRE (conteneurs)

	Textiles
Année 2019	103.052 kg
Année 2020	116.385 kg

Collecte des Papiers-Cartons
Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	Papiers-cartons
Année 2019	460.740 kg
Année 2020	439.240 kg

Collecte des P+.M.C. + plastiques souples
Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	P.M.C.	**Plastiques souples**
Année 2019	164.500 kg	
Année 2020	189.380 kg	16.279 kg

Collecte des encombrants
2020 : Collecteur La Ressourcerie – 4 collectes par an
Depuis 2008, sur inscriptions auprès de la Ressourcerie –

Mars 2019	0,72 T	Mars 2020	1,58 T
Juin 2019	0,38 T	Juin 2020	0,34 T
Septembre 2019	1,20 T	Septembre 2020	0,70 T
Décembre 2019	0,04 T	Décembre 2020	1,14 T
TOTAL	2,34 T	TOTAL	3,76 T

Collecte des ordures ménagères
2010 – 2016 2017-2023 : SUEZ
Collecte en conteneurs à puce

	Année 2019	**Année 2020**
Ordures ménagères	1.215,123 T 118,79 kg/hab/an	1.185,780 T 116,84 kg/hab/an
Déchets organiques	308,397 T 30,15 kg/hab/an	351,588 T 34,64 kg/hab/an

H. MOBILITÉ

Pendant la période de référence :

- 559 autorisations de voirie ont été délivrées ;
- 73 arrêtés de police ont été pris ;
- 9 règlements complémentaires de circulation ont été initiés, 4 sont finalisés ;
- 39 permissions de voiries ont été accordées.

La Ville de Spa a été sélectionnée comme commune pilote dans le projet Wallonie Cyclable.

IX. INFORMATIQUE

Présentation des travaux réalisés du 01/10/2020 au 30/09/2021

A. Hôtel de Ville

Remplacement des switches
Les switches qui desservent les étages ont été remplacés. Ils étaient obsolètes et devenus difficilement manageables.

Reconditionnement PC portable
Quatre anciens pcs portables ont été reconditionnés. De la mémoire RAM a été ajoutée et les disques HDD ont été remplacés par des disques rapides SSD.

Reconditionnement pcs ateliers
Sept anciens pcs fixes ont été reconditionnés pour les ateliers communaux. Nous avons ajouté 4 Go de RAM pour un total de 8 Go et nous avons remplacé les disques HDD par des disques rapides SSD.

Anciens pcs
Une partie du matériel a été donnée aux services communaux externes. Une autre partie a été donnée au personnel communal. Tout le reste a été démonté. Les disques durs ont été réinitialisés avec un algorithme de la NASA en 6 passages, ceci afin de garantir la non-récupération des données sur les anciens disques. Ces tâches sont encore en cours. Ce qui est récupéré sera utilisé en dépannage. Le reste, non réutilisable, sera donné à Natagora pour l'achat de m2 de réserves naturelles.

Serveur RDS
Un serveur accessible à distance a été installé. Il fonctionne avec 10 licences flottantes. Il permet aux service finances, personnel et au Directeur Général d'accéder aux logiciels métiers, via le VPN, avec de bons temps de réponse.

Backups
Les backups inter-sites ont été mis en place pour la bibliothèque et l'académie. Des backups sur le cloud seront bientôt disponibles aussi. Des backups inter-sites avec le CPAS sont en cours.
Le but est d'arriver à avoir 4 niveaux de backups pour l'ensemble des services communaux.

Réservation de salles
La réservation des salles Joseph Houssa, Collège, Urbanisme a été automatisée. La disponibilité des salles est accessible en temps réel, les invitations aux participants avec mises à jour de leur agenda s'envoient automatiquement.

RGPD – guide des bonnes pratiques
Comme l'exige le RGPD, un guide des bonnes pratiques est mis à disposition des utilisateurs. Chaque chapitre est diffusé de manière ludique sous forme de présentation Powerpoint via #LMDTEA.

Déménagement services
En vue du déménagement des services urbanisme, travaux, … L'armoire informatique du 2ème étage a été déplacée. De nouvelles connexions ont été créées et le switch a été remplacé (voir plus haut).

Installation pcs guichet
De nouveaux pcs ont été installés aux guichets population, état civil, environnement et finances. Il reste encore un pc guichet pour le service urbanisme.

Nouveaux boitiers
Pour les services accueil, population, état civil et étrangers, de nouveaux boîtiers « délivrance des cartes d'identité » ont été installés.

Nouvelle version belpic
Pour les services accueil, population, état civil et étrangers, la nouvelle version du logiciel Belpic, pour les nouvelles cartes d'identité, a été configurée et installée à la demande du SPF Intérieur.

Cartes SIM Astrid
Dans le cadre du plan d'urgence, deux cartes SIM prior avec abonnement ont été acquises une pour Madame la Bourgmestre et pour l'agent PLANU.

TV service urbanisme
Une smart TV a été installé dans la salle de réunion du service urbanisme.

Antenne WiFi urbanisme
Une antenne WiFi, supplémentaire, a été installée dans la salle de réunion du service urbanisme.

Dépannages divers.

B. Crèche communale

WiFi ONE
Une antenne WiFi pour le service ONE a été installée et configurée à la crèche boulevard Chapman. Ils peuvent ainsi bénéficier de la connexion internet de la crèche. Le coût de cette antenne a été supporté par le service ONE et non par la Ville.

Remplacement du switch défectueux
Le switch de la crèche a été remplacé parce qu'il était en panne.

Reconditionnement PC portable M. Jolly
L'ancien pc portale de M. Jolly a été reconditionné. Il a, à présent, 8 Go de mémoire RAM et un disque dur SSD rapide.

Dépannages divers.

C. Bibliothèque

Reconditionnement PCs personnel administratif
Huit pcs ont été reconditionnés pour le travail journalier du personnel de la bibliothèque. Ils ont, chacun, 8 Go de mémoire RAM et un disque SSD rapide.

Remplacement du serveur - Installation du NAS
L'ancien serveur 2008 a été remplacé par un serveur NAS. Les utilisateurs sont passés en workgroup.

Backups
Les backups se font automatiquement la nuit sur les serveurs de la Ville.

VPN – accès Ville
Un tunnel VPN existe, à présent, entre la Ville et la bibliothèque. La directrice de la bibliothèque a accès aux décisions de Collège et de Conseil, en temps réel, via le logiciel Infodoc. Elle a aussi accès aux fichiers communs à tous les agents et ce depuis son poste à la bibliothèque. Les autres membres du personnel de la bibliothèque pourraient eux aussi avoir accès.

Portable pour les visiteurs
Un pc portable reconditionné avec un accès à Ineternet, a été mis à disposition du public pour la consultation du catalogue.

Terminaux bancontact
Deux terminaux bacnontact ont été installés pour éviter les paiements en espèces.

Dépannages divers.

D. Ecole de Creppe et de Nivezé

Installation PCs
Douze pcs fixes ont été installés à l'école de Nivezé pour les enfants de 1ère, 3ème, 5ème et 6ème primaires. Il s'agit des anciens pcs des agents communaux qui ont été reconditionnés. Ils contiennent la suite Office 2016 et tous les outils pour faciliter non seulement l'apprentissage de l'informatique mais aussi des matières enseignées.

Adresses mails Ville de Spa
Les instituteurs concernés par ces installations ont reçu chacun une adresse mail Ville de Spa ainsi qu'un abonnement O365 pour enseignant. Ils disposent, chacun, d'un espace de stockage personnel Onedrive.

Espace commun Onedrive
Un espace commun pour les classes de P5 et P6 a été mis à disposition pour les échanges entre instituteur et institutrice.

Tableau numérique
Le transformateur du tableau numérique de P5 a été remplacé parce qu'il est tombé en panne suite à une panne de courant.

Dépannages divers.

E. Académie

Abonnements O365 – professeurs
41 abonnements O365 enseignants ont été créés pour les professeurs de l'académie. Cela leur permet d'utiliser Teams pour donner des cours à distance, d'avoir une adresse mail professionnelle, de disposer d'une espace Onedrive personnel et de la suite Office.

Abonnements O365 – étudiants
412 abonnements O365 étudiants ont été créés pour les élèves de l'académie. Cela leur permet d'utiliser Teams pour suivre les cours à distance, d'avoir une adresse @academiedespa.be pour échanger avec leurs professeurs, de disposer d'une espace personnel Onedrive er de la suite Office.

Backups
Les backups se font automatiquement la nuit sur les serveurs de la Ville.

Dépannages divers.

F. Accueil Extra-Scolaire

Reconditionnement de pcs pour les camps de vacances
Deux pcs fixes ont été préparés et installés pour les camps de vacances.

Reconditionnement de pcs pour les accueillantes
Un pc fixe a été préparé et installé pour les camps de vacances.

Dépannages divers.

X. PERSONNEL

Année : 4tr2020-3tr2021 :

Commune de : SPA

	Le 31 décembre		Le 31 mars		Le 30 juin		Le 30 septembre		TOTAL		Moyenne	
	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein	Effectif	Eq. Temps plein.
Statutaires	54,00	49,80	53,00	49,60	52,00	48,80	52,00	48,60	211,00	196,80	52,75	49,20
Contractuels	26,00	14,3323	29,00	14,9771	28,00	14,74823	30,00	15,0087	113,00	58,8004	28,25	14,7001
APE	93,00	69,892	97,00	72,692	97,00	72,572	95,00	71,822	382,00	286,978	95,50	71,7445
Temporaires												
TOTAL	**173,00**	**134,0243**	**179,00**	**137,2691**	**177,00**	**135,8543**	**177,00**	**135,4307**	**706,00**	**542,5784**	**176,50**	**135,6446**
Hors compte	6	6	6	6	6	6	6	6	24	24	6	6
P.T.P.												
Convention 1er emploi												
Art. 60 § 7 et 61												
Enseignants.	4,00	0,6665	4	0,6665	4	0,6665	5,00	0,9165	17,00	2,916	4,25	0,729
ACTIVA												
Maribel social												

Remarque :

(1) Chiffres au dernier jour du trimestre : le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre, le 31 décembre de l'année civile précédente ;
(2) Ne compter que le remplacé ou le remplaçant ;
(3) ETP : 100 % d'occupation par rapport à l'horaire de travail en vigueur dans l'association.

Conformément à l'article L1122-23 du CDLD, ce rapport accompagne le projet de budget de l'exercice 2022.

Par le Collège :

Le Directeur général
(s) Fr. TASQUIN

La Bourgmestre,
(s) S. DELETTRE